

République du Bénin



GWP/ PNE – BENIN
PARTENARIAT NATIONAL DE L'EAU DU BENIN



**FORMATION SUR LES OUTILS ET METHODES DE PROMOTION DE LA GESTION INTEGREE DES
RESSOURCES EN EAU AU NIVEAU LOCAL**

Lokossa, 10 et 11 Mai, 2006 (Antenne de Protos, Quartier Agonvé Cot)

Rapport Fiches pédagogiques

Partenariat National de l'Eau du Bénin
"Faire de l'eau, l'affaire de tous"
01 BP 4392 Cotonou
Tél. +229 21 31 10 93/ 82 62
Fax. +229 21 31 10 93
E.mail. pnebenin@netcourrier.com

Protos-Bénin
"L'eau, un droit naturel - agua por la vida - water
powers people - water maakt Vrij"
08 BP 1178 Cotonou
Tel. +229 21 30 36 01
Email : protos@bow.intnet.bj

Table des matières

Introduction	3
Chapitre 1 : Présentation de l'atelier de formation	4
1.1. Objectif pédagogique	4
1.2. Résultats finaux attendus	4
1.3. Cheminement pédagogique en quatre temps	4
1.4. Dispositif de suivi et d'évaluation de l'atelier	5
1.4.1. Dispositif de suivi quotidien	5
1.4.2. Evaluation quotidienne de l'Atelier par le baromètre d'humeur	5
1.4.3. Evaluation finale de l'Atelier	5
Chapitre 2 : Produits de l'atelier de formation	6
2.1. Cérémonie d'ouverture	6
2.2. Attentes et craintes des participants à l'atelier	7
2.2. Définition des normes de l'atelier	7
2.3. Evaluation du contexte de gestion des ressources en eau	8
2.4. Première communication sur les concepts de base de la gestion intégrée des ressources en eau et le bassin versant	10
2.5. Deuxième communication Approche participative, la méthode PHAST, les techniques et outils d'animation sur la GIRE	15
2.6. Troisième communication sur les principales phases de l'animation sur la GIRE dans les communautés à la base	25
2.6. Quatrième communication : présentation du contenu des six fiches pédagogiques et travaux en commission	31
Conclusion et recommandations	69
Annexes	70
Annexe 1 : Liste des participants	71
Annexe 1 : Liste des participants (Suite)	72
Annexe 2 : Allocution d'ouverture du Représentant Résident de Protos	73
Annexe 3: Agenda de l'atelier de formation	74
Echange sur la fiche Pédagogique2 et Images associées	74
Annexe 4 : Note explicative sur le jeu "Le Dilemme du prisonnier"	76
Annexe 5 : Rapport de synthèse des travaux de la journée du mercredi 11 mai 2006	79
Annexe 6 : Rapport de synthèse des travaux de la journée du jeudi 12 mai 2006	81
Annexe 8 : Evaluations journalière et générale de la formation par le Baromètre d'humeur	83
Annexe 9 : Canevas Fiche pédagogique	85

Introduction

Le mercredi 10 et le jeudi 11 mai 2006, s'est déroulé dans les locaux de l'Antenne de Protos dans les départements du Mono-Couffo à Lokossa, l'atelier de formation des animateurs et représentants des partenaires et structures associées aux usages et à la gestion de l'eau sur les outils et méthodes de promotion de la gestion intégrée des ressources en eau au niveau local.

L'atelier de formation a regroupé une trentaine de participants (Photo 1 et Annexe 1) venus de divers horizons socioprofessionnels :

- Partenariat Ouest-Africain de l'Eau (GWP/ WAWP) ;
- Protos-Bénin ;
- Plan Bénin ;
- Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) ;
- Centre Régional pour la Promotion Agricole du Mono-Couffo ;
- Projet d'Aménagement de la Basse Vallée du fleuve Mono ;
- Point Focal Mono-Couffo du PNE-Bénin ;
- ONGs nationales en charge de l'Intermédiation Sociale dans le cadre des programmes Hydraulique et d'Assainissement en Appui au Développement Institutionnel dans le sud du Bénin (HAADI-Sud) dans le Mono-Couffo (CERIDAA, AVPN, REPFED, JAE-ONG) et d'autres ONG et structures comme AIJPD-ONG, ASPPIP- ONG, CREPA-Bénin ;
- Associations d'Usagers d'Eau (AUE/CD de Banigbé, CS-EHA de Hessa, AUE/CD de Tchigonouhoué, AUE/CD de DRE) ;
- Associations et Union départementale des producteurs des Producteurs Agricoles (Union Communale des Maraîchers, Comité Riz UDP Mono-Couffo, UCP/ ACOMA).



Photo 1 : les participants à l'atelier de formation

Le présent rapport apporte aux participants et aux personnes intéressées une synthèse des acquis de l'atelier de formation. Aussi, permettra-t-il de poursuivre les réflexions sur l'application des outils conçus sur le terrain ainsi que les adaptations techniques et organisationnelles, nécessaires à y apporter, en vue d'une mise en application effective de quelques principes de la GIRE sur le terrain.

Chapitre 1 : Présentation de l'atelier de formation

L'atelier de formation sur les outils et méthodes de promotion de la GIRE au niveau local, s'inscrit dans le cadre des actions que mène le Consortium Protos/ Partenariat National de l'Eau du Bénin, pour faciliter la compréhension et la mise en application de la Gestion Intégrée de la Ressource en Eau (GIRE) à la base. Elle fait suite à l'atelier des acteurs du secteur de l'eau des départements du Mono et du Couffo sur la GIRE, qui s'est tenu à l'Institut Universitaire de Technologie les 13 et 14 avril 2006.

1.1. Objectif pédagogique

La formation vise à développer les compétences des Animateurs et coordonnateurs des ONG, afin de mettre à leur disposition quelques outils et méthodes pouvant leur permettre d'aider les communautés à la base à comprendre et à initier la mise en application de quelques principes de la GIRE. Elle a mis l'accent sur :

- un jeu d'évaluation du contexte de gestion des ressources en eau ;
- des rappels et clarification sur les concepts liés à la GIRE ;
- des échanges sur les étapes de l'animation sur la GIRE dans les villages ;
- des présentations et discussions sur les outils et les méthodes de diagnostic, de planification et de mise en œuvre de la GIRE à la base ;
- des simulations d'application des fiches pédagogiques ainsi que des images associées en salle.

1.2. Résultats finaux attendus

Au terme de l'atelier de formation les participants :

- maîtrisent la démarche de conduite des séances d'animation GIRE ;
- ont préparé un cadre de déroulement des modules d'animation sur la GIRE au niveau local.

1.3. Cheminement pédagogique en quatre temps

Sur le plan pédagogique, le choix adopté pendant l'atelier repose sur une approche en quatre temps :

Premier temps :

Présentation des communications et débats sur :

- les concepts de base sur la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et la notion d'amont -aval dans un bassin versant, par Madame Birguy LAMIZANA, Chargée de Programme au Partenariat Ouest-Africain de l'Eau (GWP/ WAWP) ;
- l'approche participative, la méthode PHAST, les techniques/ outils d'animation sur le terrain, par Monsieur Guillaume HOUINATO, Expert en Eau et Assainissement de Protos.

☐ Deuxième temps :

Echange et discussion sur la démarche d'accompagnement des populations à la base pour l'initiation des actions s'inscrivant dans une approche GIRE sur le terrain, par Monsieur Armand HOUANYE, Secrétaire Exécutif du PNE-Bénin. L'accent a été mis sur les principales étapes ainsi que les outils et méthodes de promotion de la mise en œuvre de la GIRE à la base.

☐ Troisième temps :

Présentation des fiches pédagogiques associées à des images PHAST/ GIRE par Messieurs Armand HOUANYE, Guillaume HOUINATO, Hector KPANGON Chargé de Réseau CREPA-Bénin, Honoré SODEGLA Consultant Indépendant et Madame FAKOREDE Morénikè Consultante Indépendante.

Les résultats issus de ces présentations, couplés aux travaux en groupes ont permis d'engager des débats qui ont contribué à amélioration du contenu des fiches techniques.

☐ Quatrième temps :

Synthèse et débats sur les outils/ méthode de promotion de la mise en œuvre de la GIRE et les besoins matériels, moyens et connaissances complémentaires nécessaires à acquérir par les animateurs des ONGs, pour accompagner efficacement les communautés à la base.

Toute cette démarche pédagogique est basée sur l'alternance entre exposés, apports théoriques travaux en commission, et plénières.

1.4. Dispositif de suivi et d'évaluation de l'atelier

1.4.1. Dispositif de suivi quotidien

Un présidium composé de deux participants a été installé :

- Président : Monsieur Cyprien TOZO, Coordonnateur AIJPD ;
- Secrétaire : Madame Moussili RADJI, Animatrice AVPN.

Ce présidium a été chargé de coordonner les activités journalières de l'Atelier et d'assurer la présentation d'un bref feedback des activités de chaque journée. Monsieur Akim DJITRINOU a été désigné pour faciliter la bonne gestion du temps.

1.4.2. Evaluation quotidienne de l'Atelier par le baromètre d'humeur

Le baromètre d'humeur de l'atelier donne le sentiment ou l'humeur journalière des participants.

1.4.3. Evaluation finale de l'Atelier

Il a été organisé à la fin une évaluation de l'atelier par rapport à l'appréciation de différents aspects de la formation par les participants.

Chapitre 2 : Produits de l'atelier de formation

2.1. Cérémonie d'ouverture

Deux allocutions ont été prononcées lors de l'ouverture de l'atelier de formation. Le Coordonnateur du PNE-Bénin a rappelé le contexte de l'atelier. De son intervention, il se dégage que cette formation organisée par le Consortium Protos/ PNE-Bénin, vise en particulier à renforcer les capacités des animateurs d'ONGs, afin qu'ils soient en mesure d'aider les communautés à comprendre et mettre en œuvre progressivement la GIRE dans leurs activités quotidiennes. Il a ensuite précisé que la formation s'inscrit dans un processus initié par le consortium pour impulser la mise en place des initiatives de démonstration de la GIRE à la base. Quant au Représentant national de Protos-Bénin, après avoir souhaité la bienvenue aux animateurs des ONGs dans les locaux de l'Antenne de Protos à Lokossa dans son allocution (Photo2 et Annexe2), il est revenu sur la définition de la GIRE qui peut finalement se résumer à l'habileté que montrent les différents usagers de l'eau à valoriser les ressources en eau (et les ressources connexes telles que la terre et la végétation) dans le respect de l'autre, et ce de manière durable et équitable. Protos compte de ce fait parmi ses principaux objectifs de faire le plaidoyer pour les concepts de la GIRE et de développer des actions et des outils permettant de renforcer les compétences des acteurs locaux en matière de GIRE. Il est ensuite revenu sur le partenariat Protos/ PNE-Bénin qui a permis de développer un matériel pédagogique et andragogique PHAST adapté à la GIRE pour soutenir la mise en place d'initiatives concrètes de démonstration de la GIRE au niveau local. Avant de terminer son allocution, il a précisé que la diffusion et l'utilisation de ces outils dans les départements du Mono et du Couffo, qui constitue une expérimentation quasi-unique au Bénin et même au-delà, qui mérite une capitalisation après environ un an, pour en tirer les leçons pratiques et pouvoir ainsi améliorer ce premier pas dans l'application concrète de l'accompagnement la GIRE. Il a ensuite invité les participants à suivre activement les travaux dudit atelier.



Photo 2 : le Représentant National de Protos prononçant l'allocution d'ouverture de l'atelier de formation

Suite à la présentation des objectifs, des résultats attendus et de l'Agenda des jours de la formation ((Annexe 3), par le Coordonnateur du PNE-Bénin, les participants ont pu exprimer leurs attentes et craintes.

2.2. Attentes et craintes des participants à l'atelier

Attentes

Les attentes des participants sont relatives à :

- ⇒ la connaissance des outils de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) ;
- ⇒ l'obtention effective d'une documentation assez fournie tant en support papier qu'en support électronique sur les outils et méthodes de la GIRE, au terme de la formation ;
- ⇒ une parfaite adéquation entre les outils et les réalités des milieux où ils connaîtront une application.

Craintes

Les craintes des participants s'articulent autour :

- ⇒ d'un survol des modules lors des différentes présentations ;
- ⇒ d'une mauvaise gestion du temps.

Après avoir exprimé leurs attentes et craintes par rapport au déroulement de l'atelier de formation, les participants ont procédé à la définition des normes de l'atelier.

2.2. Définition des normes de l'atelier

Pour assurer un bon déroulement de l'atelier de formation, les normes consensuelles définies par les participants se présentent comme suit :

- ⇒ Eteindre ou mettre les portables sur vibreur ;
- ⇒ Respecter la ponctualité par les facilitateurs et les participants ;
- ⇒ Tenir compte des points de vue des autres participants ;
- ⇒ Respecter l'agenda proposé ;
- ⇒ Eviter les poches de bavardage ;
- ⇒ Limiter les déplacements intempestifs au cours du déroulement de la formation.

2.3. Evaluation du contexte de gestion des ressources en eau

Le premier exercice auquel les participants ont eu droit porte sur le jeu du dilemme du prisonnier (Annexe 4). Il s'agit d'un jeu qui a permis aux participants d'évaluer le contexte actuel de gestion des ressources en eau au Bénin, marqué par des approches sectorielles de gestion, qui sont synonymes d'un développement et d'une gestion de l'eau fragmentés et non coordonnés. Ces approches en partie à l'origine des principaux problèmes du secteur de l'eau, à savoir : i) diverses menaces sur la ressource, ii) pénuries d'eau pour les besoins essentiels, iii) pollution de l'eau, iv) faible accès des populations à l'eau potable, v) très faible maîtrise des ressources en eau ; vi) carences de l'organisation de la gestion des ressources en eau.

Les principales règles du jeu du Dilemme du prisonnier sont les suivantes :

- le jeu demande la constitution de quatre (04) équipes (Photo3) ;
- le jeu se déroule en dix (10) tours ;
- chaque tour consiste à choisir entre X et Y par chacune des quatre équipes ;
- le résultat de chaque tour est une certaine combinaison du nombre de Xs et d'Ys ;
- les participants se réfèrent au 'système de score', pour calculer le nombre de points gagnés ou perdus à chaque tour ;
- avant le 6^{ème}, le 9^{ème} et le 10^{ème} tour, des concertations et négociations sont obligatoires (Photo 4). Chaque équipe doit désigner un négociateur pour cela ;
- les participants suivent les résultats dans le tableau de scores ;
- les résultats des 5, 8 et 10 tours sont coefficientés respectivement par 3, 5 et 10 ;
- hormis les négociations organisées, les consultations entre les équipes sont strictement interdites.
- chaque équipe doit s'accorder sur la décision à chaque tour. Il faut s'assurer que les 3 autres équipes ne connaissent pas votre choix avant que le maître de jeu ne le demande.



Photo 3 : les membres d'un des quatre groupes en train d'opérer leur choix au cours d'un des dix tours du jeu de dilemme de prisonnier



Photo 4 : les délégués des quatre groupes en négociation pour un choix concerté avant les 6^{ème} et le 9^{ème} tours

Les résultats du déroulement des dix tours du jeu de Dilemme de prisonnier au cours de la formation sont consignés dans le **tableau 1**.

Tableau 1 : Résultat du jeu de Dilemme du prisonnier

Tour	Equipe			
	A	B	C	D
1	+1	-3	+1	+1
2	+2	-6	+2	+2
3	+3	-5	-1	+3
4	+4	-4	0	0
5	+1	-7	-3	-3
6	+2	-6	-6	-2
7	+1	-7	-7	-3
8	-4	-12	-12	-8
9	-5	-13	-13	-9
10	-15	-23	-23	-19

A lecture des scores affichés par le tableau ci-dessus, il se dégage que les 4 groupes (A, B, C et D) ont perdu au terme des 10 tours du jeu. Il s'agit pourtant d'un jeu pouvant permettre dans certaines conditions de coopération et de solidarité, d'enregistrer plus de points (+100 pour le total et +25 pour chaque équipe).

Les participants ont retenu que le jeu illustre en partie :

- ⇒ le contexte actuel de gestion des ressources en eau au Bénin, où prévalent des stratégies sectorielles de gestion et les prélèvements se font de façon anarchique, en l'absence d'un cadre de concertation et de dialogue réunissant les différentes parties prenantes ;
- ⇒ les difficultés rencontrées dans la gestion des ressources partagées tout en prenant en compte les intérêts collectifs ;
- ⇒ les difficultés rencontrées dans les négociations relatives à des enjeux intéressant plusieurs parties prenantes ;
- ⇒ le risque de faire perdre à l'ensemble des parties prenantes et de créer une situation catastrophique, lorsqu'un groupe s'octroie la grande partie d'une ressource partagée au détriment des autres ;

Les participants ont pu tirer les principales leçons ci-après :

- ⇒ la nécessité d'éviter la trahison et de respecter les engagements pris dans les processus de négociation autour des enjeux intéressant plusieurs parties prenantes ;
- ⇒ la gestion concertée des ressources partagées (ressources naturelles/ ressources en eau) exige une prise en compte effective des intérêts des différentes parties prenantes dans les processus de décision.

2.4. Première communication sur les concepts de base de la gestion intégrée des ressources en eau et le bassin versant

Les participants à l'atelier de formation, après avoir évalué le contexte de gestion des ressources en eau au Bénin à travers le jeu du Dilemme de prisonnier, ont suivi une communication traitant des concepts de base de la gestion intégrée des ressources en eau et de bassin versant. La communication a été présentée par Madame Birguy LAMIZANA, Chargée de Programmes du Partenariat Ouest-Africain de l'Eau (WAWP).

La première communication s'identifie à une tentative d'explication de l'approche de gestion intégrée des ressources en eau sur le terrain avec des quelques exemples concrets et une articulation avec les éléments de base du concept de bassin versant.

Rappel sur les concepts de base de la gestion intégrée des ressources

La Chargée de Programme du WAWP est encore une fois revenue sur la définition de la GIRE largement partagée et acceptée :

La gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) est “un processus qui facilite le développement et la gestion coordonnés de l'eau, des terres et des ressources connexes en vue d'optimiser le bien-être économique et humain qui en résulte, de manière équitable et sans compromettre la durabilité des écosystèmes vitaux” (Global Water Partnership ou GWP)

Elle a ensuite mis l'accent sur :

- ⇒ les deux parties essentielles de l'approche GIRE à savoir : i) gestion et ii) intégration ;
- ⇒ l'exigence de la GIRE relative à la nécessité de trouver un équilibre durable entre les ressources en eau et les besoins à satisfaire tout en respectant les principes d'équité et d'efficacité respectivement dans l'allocation de la ressource eau entre les différents usages et dans son utilisation.

L'intégration suppose la prise en compte des différents usages de la ressource eau (écosystèmes aquatiques, boisson, domestiques, agriculture/ irrigation, énergie, industrie, urbanisation, navigation, pêche...). Cette intégration suppose en premier lieu la connaissance et un suivi de la ressource eau, qui devra être allouée équitablement aux différents usages. Cela appelle de ce fait, un contrôle des prélèvements et une limitation des impacts préjudiciables aux ressources en eau et aux ressources associées (zones humides, marécages.....).

Madame LAMIZANA est revenue par la suite sur l'impérieuse nécessité de l'intégration de la GIRE dans les politiques sectorielles (Schéma 1).

Cela demande de disposer d'abord d'une politique trans-sectorielle de l'eau, qui servira de base d'harmonisation des politiques sectorielles qui devront faire objet de relecture ou d'actualisation.

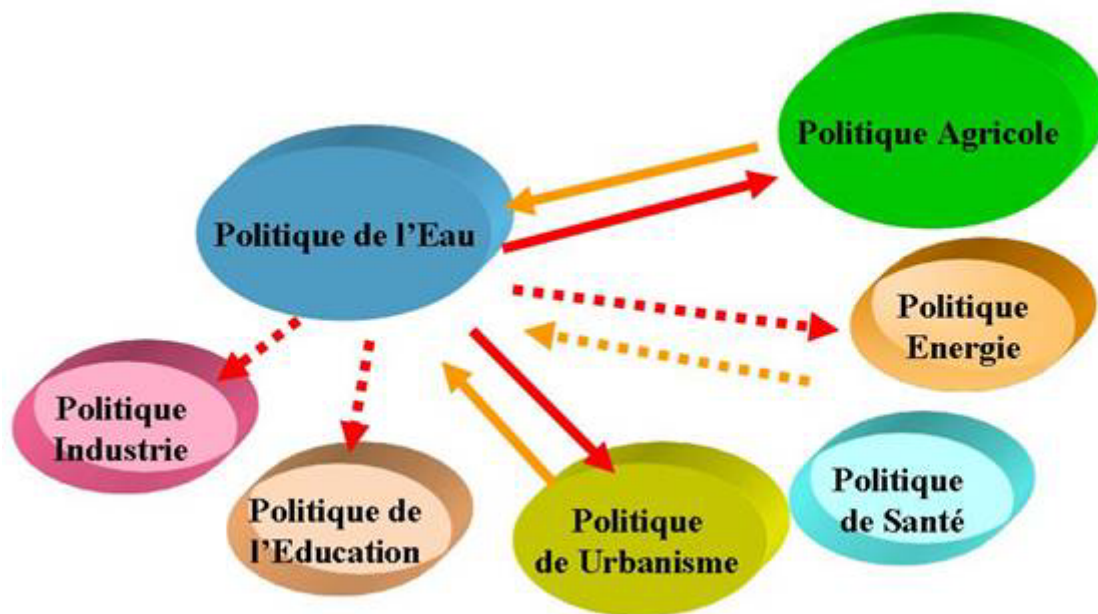


Schéma1 : Intégration trans-sectorielle de la GIRE dans les politiques sectorielle

La Chargée de Programme du WAWP a par la suite rappelé les principes de la GIRE à savoir :

- ⇒ Principe 1 : l'eau douce est une ressource limitée et vulnérable, essentielle à la pérennité de la vie, du développement et de l'environnement ;
- ⇒ Principe 2 : le développement et la gestion de l'eau devraient être fondés sur une approche participative, impliquant les utilisateurs, les planificateurs et les décideurs à tous les niveaux ;
- ⇒ Principe 3 : les femmes ont un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la conservation de l'eau - Il ne faut donc pas prendre des décisions de gestion sans concerter les femmes ;
- ⇒ Principe 4 : l'eau a une valeur économique dans tous ses usages concurrentiels et devrait être reconnue comme un bien économique.

Il s'agit des principes des quatre principes définis lors de la Conférence Internationale sur l'Eau et l'Environnement (Dublin, janvier 1992) et renforcés par la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (Rio de Janeiro, juin 1992). Ces principes ont pour objectif de garantir une gouvernance effective de l'eau axée sur les besoins des populations les plus démunies.

Elle a également présenté l'articulation entre les trois piliers de la GIRE (Schéma2) à savoir :

- ⇒ Mise en place d'un environnement favorable à la bonne gouvernance de l'eau ;
- ⇒ Définition et clarification des rôles institutionnels et renforcement des capacités ;
- ⇒ Développement, mise en application et perfectionnement des instruments et des mécanismes de gestion.

Les treize principaux domaines qui devront connaître des changements conséquents dans un contexte de mise en œuvre de la GIRE ont été ensuite présentés en tenant compte des trois piliers énoncés précédemment (Tool Box, GWP) :

- ⇒ Mise en place d'un environnement favorable à la bonne gouvernance de l'eau :
 1. Politiques ;
 2. Cadre législatif et réglementaire ;
 3. Structures de financement et d'incitation ;
- ⇒ Définition et clarification des rôles institutionnels et renforcement des capacités
 4. Cadre organisationnel ;
 5. Renforcement des capacités ;
- ⇒ Développement, mise en application et perfectionnement des instruments et des mécanismes de gestion
 6. Evaluation des ressources en eau ;
 7. Plans de mise en œuvre de la GIRE ;
 8. Gestion de la demande ;
 9. Participation – société civile ;
 10. Résolution des conflits ;
 11. Instruments réglementaires ;
 12. Instruments économiques ;
 13. Echange et gestion des informations.

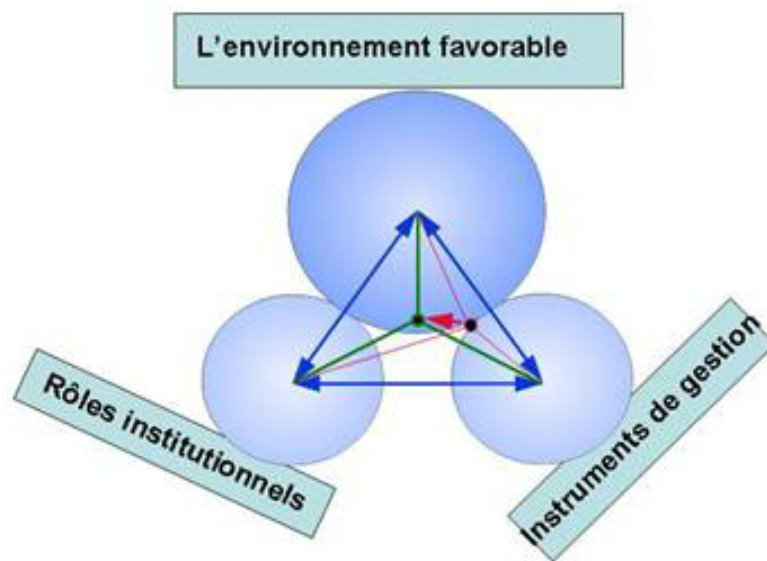


Schéma2 : Articulation entre les trois piliers de la GIRE

- ☐ Notions de bassin versant et d'intégration des Intérêts Amont-Aval

De l'exposé de la Chargée de Programme du WAWP, il se dégage qu'un bassin versant se définit comme :

une unité géographique naturelle recueillant à travers un réseau hydrographique les précipitations et délimitée par une ligne de partage des eaux. Les eaux tombées se concentrent dans les thalwegs et rejoignent la partie la plus basse du bassin versant appelée exutoire, qui peut être un cours d'eau, une rivière, un lac ou la mer.

La ligne de partage des eaux ou ligne de crête est la ligne de plus faible pente séparant deux bassins hydrographiques. Elle représente également la ligne joignant les points hauts d'un bassin versant donné.

Quant au thalweg ou talweg, il est la ligne joignant les points les plus bas d'une vallée donnée et où se concentrent les eaux du bassin versant y afférentes.

En ce qui concerne le terme exutoire, elle représente la partie la plus basse d'un bassin versant ou d'un cours d'eau par laquelle transite l'ensemble des eaux drainées.

Les participants ont également retenu de cet exposé que le bassin versant ou le sous - bassin versant reste l'unité ou l'échelle appropriée d'intégration des intérêts divergents, des usages opposés et des conflits d'intérêt liés à l'eau (Schéma 3) et donc pour la mise en application des principes de la GIRE.

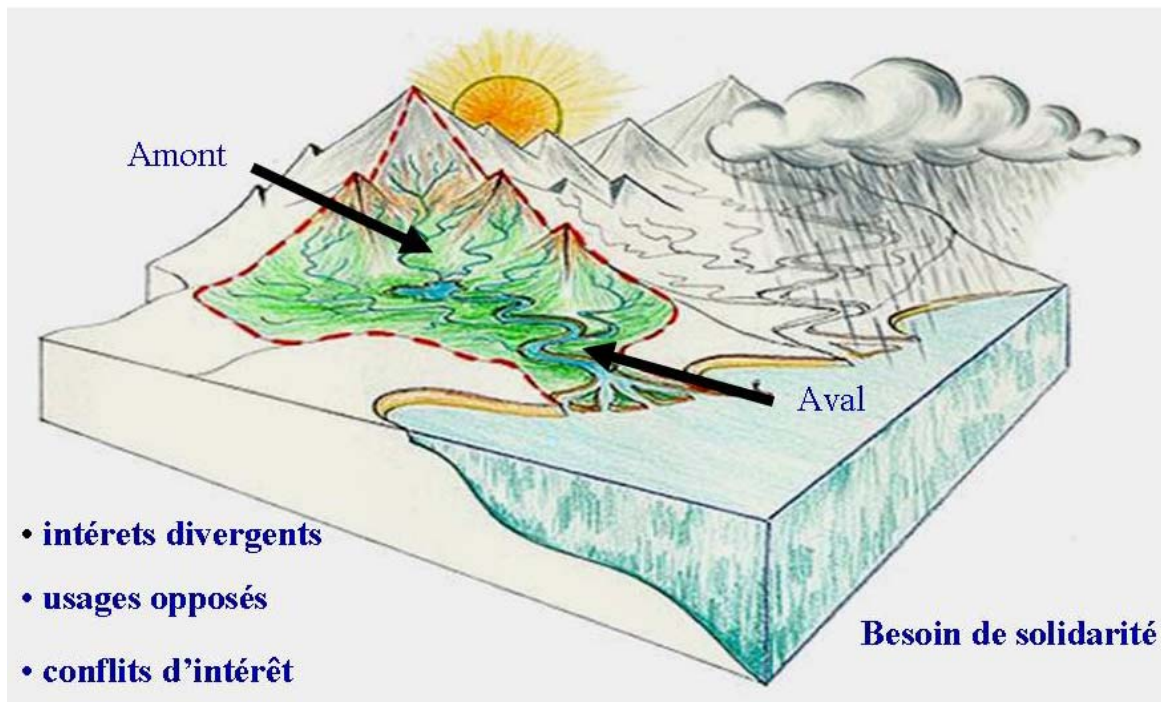


Schéma 3 : Intégration des relations Amont-Aval à l'échelle d'un bassin versant

Au nombre des intimes relations existant entre les éléments de l'amont et ceux de l'aval d'un bassin versant, tant du point de vue hydrologique que du point de vue biologique, on peut retenir entre autres :

- la diminution des précipitations qui en amont entraîne une diminution du débit des rivières en aval avec une sécheresse éventuelle ;
- de fortes pluies en amont peuvent provoquer des crues en aval (inondations) ;
- la pollution d'un petit cours d'eau peut avoir des répercussions sur plusieurs dizaines de kilomètres, entraînant la mort des êtres vivants (poissons) qui le peuplent et rendant les eaux impropres à la consommation.

Cette première communication a dans l'ensemble permis aux participants de se rendre compte que si la politique de l'eau se doit d'intégrer la viabilité économique, il n'en est pas moins indispensable qu'elle doit englober aussi la solidarité sociale, la coopération avec les différentes parties prenantes à l'échelle d'un bassin- versant/ sous-bassin/ pays, la responsabilité écologique et l'utilisation rationnelle de la ressource eau.

2.5. Deuxième communication Approche participative, la méthode PHAST, les techniques et outils d'animation sur la GIRE

La deuxième communication a été présentée par Monsieur Guillaume HOUINATO, Expert en Eau et Assainissement de PROTOS. Les temps forts de cette communication ont été :

- un pré-test d'évaluation du niveau de connaissance des participants sur les outils et méthodes participatifs et quelques concepts liés à l'animation ;
 - l'approche participative et la méthode PHAST ;
 - les éléments d'une séance d'animation ;
 - quelques conseils aux animateurs.
- L'annexe 2 présente le pré-test sur l'évaluation du niveau de connaissance des participants sur les outils et techniques d'animation. Le tableau 2 donne quelques éléments de clarification sur les outils d'animation sur lesquels a porté le pré-test ainsi que leurs spécificités.
- L'approche participative et ses caractéristiques

Les résultats de l'évaluation de la compréhension et de la perception que les participants donnent à l'approche participative se présentent comme suit :

- Implication à divers degré
- Communication ;
- Echange/partage ;
- Consultation ;
- Collaboration ;
- Association ;
- Entente ;
- Responsabilisation ;
- Partage ;
- Concertation ;
- Négociation ;
- Groupement.

Le Communicateur a par la suite fixé les participants sur l'historique et quelques caractéristiques de l'approche participative.

L'approche participative, outil privilégié permettant l'implication active et responsable des populations dans les actions et projets de développement, est née du constat d'échec des stratégies d'intervention préconisées par le passé, ainsi que de la volonté assez récente des gouvernements d'intégrer la dimension "participation des populations/associations/groupements et/ou des institutions" aux politiques de développement rural. Elle vient en appui aux actions menées en faveur de la décentralisation des services techniques, des efforts pour un désengagement de l'Etat et la privatisation des activités de production et de gestion, dont l'exploitation forestière et l'approvisionnement en eau potable.

Basée sur l'instauration d'un dialogue entre services techniques et populations et fondée sur le concept de participation et de partenariat, la méthodologie d'approche participative est novatrice à plus d'un titre. Elle a pour objectif principal "d'associer" étroitement les

populations dans la conception et la gestion de toutes les activités de développement de leur milieu et de leur terroir¹.

L'approche participative vise à associer étroitement les populations rurales à la gestion concertée et intégrée des ressources partagées au niveau de leur terroir. Elle repose sur une démarche méthodologique comprenant une série d'étapes, ayant précisément pour objectif général d'impliquer et d'associer de manière étroite les populations dans le diagnostic, l'identification, la programmation, la mise en œuvre et le suivi des actions à mener au niveau du terroir et de définir les responsabilités des différents partenaires dans le suivi et la gestion des ressources naturelles et des infrastructures communautaires. Elle vise alors à l'amélioration des conditions de vie des populations tout en assurant le développement des ressources partagées (forestières, en eau) et leur exploitation/gestion sur une base durable à leur profit. Elle contribue enfin au développement local. Elle vise ainsi donc à encourager la participation des individus à des activités de groupe sans considération d'âge, de sexe, de classe sociale ou de niveau d'instruction. Une telle approche et les méthodes y afférentes sont particulièrement efficaces pour les femmes (qui, dans certaines cultures, hésitent à exprimer leur opinion et ne savent ni lire ni écrire).

L'approche participative cherche un point de consensus à partir duquel l'intervention extérieure appuie les efforts locaux de développement en faisant des bénéficiaires (la population) les maîtres d'ouvrage dans le développement communautaire.

L'approche participative vise l'enclenchement d'un processus d'appui auprès des populations dans une perspective de l'autopromotion et le développement durable autonome.

L'approche participative exige également qu'un processus pour le débat, la communication et la négociation, soit établi. L'Encadré 1 présente les principes fondamentaux de l'approche participative.

Encadré 1 : Principes de l'approche participative

- ☞ adaptation aux conditions locales ;
- ☞ prise en compte des perceptions culturelles ;
- ☞ prise en compte du savoir environnemental local ;
- ☞ prise en compte des mécanismes et stratégies traditionnels de résolutions des problèmes ;
- ☞ instauration de dialogue qui crée des préalables pour équilibrer les intérêts et la coopération entre les acteurs ;
- ☞ initiation d'un processus de communication et de coopération qui permet à tous les concernés de formuler leurs intérêts et objectifs ;
- ☞ nécessité de transparence ;
- ☞ collaboration pluridisciplinaire (écologique, économique, technique, financière, socioculturelle).

¹ Atelier national sur les techniques de communication dans l'approche participative à la gestion des ressources forestières. Ministère du développement rurale et de l'Environnement. Mali - FAO (1992).

L'approche participative place de ce fait les communautés bénéficiaires au centre du développement puis les responsabilise. La vision du développement fondée sur l'approche participative (Encadré 2) est portée par les concepts suivants :

- le « self- reliance » : les bénéficiaires comptent sur leurs capacités propres
- le développement endogène : le développement promu par les communautés de base ;
- le développement auto-centré : un développement qui cadre avec les besoins et priorités identifiés par les collectivités elles-mêmes.

Encadré 2 : Caractéristiques de la vision du développement fondée sur l'approche participative² :

- ☞ la responsabilisation des populations des populations ou des groupes cibles bénéficiaires des projets qui suppose :
 - ⇒ une libre expression des communautés à la base ;
 - ⇒ leur participation à la définition des projets, à la conception des réalisations, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation ;
 - ⇒ la prise en charge des actions à terme ;
- ☞ la prise en compte des réalités locales :
 - ⇒ facilite la maîtrise au moins partielle de l'évolution du changement et de la transformation du milieu ;
- ☞ la prise en compte des aspects économiques, culturels, religieux et sociaux dans une démarche de progrès ;
 - ⇒ la prise en compte de toutes les couches sociales ;
 - ⇒ les hommes, les femmes et les autres acteurs du développement ;
 - ⇒ le respect des aspirations légitimes de toutes les couches sociales ;
 - ⇒ la communauté se met au service de l'épanouissement de ses membres ;
 - ⇒ la société se développe dans l'égalité.

L'approche participative vise également à stimuler l'apprentissage collectif des participants. Le processus participatif pour l'apprentissage et l'action sur le terrain est sensé aboutir à trois résultats :

- l'identification des stratégies à améliorer ;
- une population motivée pour l'application de ces stratégies améliorées ;
- et le renforcement des capacités des participants à résoudre les problèmes.

L'approche participative n'est pas une fin en soi, mais un ensemble méthodologique - utilisant une série d'outils - qui vise à assurer les conditions nécessaires à la sauvegarde des ressources partagées telles que les ressources naturelles.

Elle devra cesser d'être perçue ou comprise comme une certaine implication, une certaine consultation ou contrainte à suivre pour une raison ou une autre la ou les décisions qui ne sont réellement partagées ou qui n'ont pas fait objet de partage et évoluer de plus en plus vers Collaboration, Participation communautaire ou Gestion communautaire comme l'illustre le tableau ci-après :

² Renforcer la durabilité sociale des actions de lutte contre la désertification. Un manuel pour la réflexion. Union Mondiale pour la Nature (UICN, Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest, 2003)

Tableau 2 : Divers formes de participation élargie des groupes communautaires

Formes	Description
1. Décision Unilatérale	Les experts extérieurs à la communauté décident unilatéralement du planning et dirigent le processus. Il y a absence d'implication des usagers
2. Consultation	Les experts extérieurs ou agent de développement local <u>se renseignent sur les points de vue au niveau local, analysent les informations et décident des actions à mener</u>
3. Collaboration	La population locale travaille avec les experts extérieurs à la communauté pour déterminer les priorités. Les experts ont la responsabilité de diriger le processus
4. Participation communautaire	La population locale et les experts extérieurs à la communauté échangent leurs connaissances pour créer une nouvelle compréhension et travaillent ensemble pour élaborer un plan d'action avec la facilitation des experts
5. Gestion communautaire	La population locale élabore sa propre programmation et se mobilise pour l'exécution, utilisant les experts extérieurs, non pas comme des initiateurs ou des médiateurs, mais comme conseillers

☐ Les éléments d'une séance d'animation

Une séance efficace de formation comprend trois parties, quelle que soit la méthode d'enseignement utilisée. Ces trois parties sont : i) la préparation, ii) la conduite et iii) l'évaluation.

☞ Préparation

Pendant cette phase, l'animateur :

- choisit le lieu de formation ou de réunion de sensibilisation en concertation avec la communauté ou les bénéficiaires: les sièges seront disposés en demi-cercle, en fer à cheval (le U) ; en cercle ; en carré ou en rectangle. Les dispositions en demi-cercle et en U étant plus appropriées que celle en carré et en rectangle.
- informe les participants sur le lieu, la date et l'heure de la formation.

☞ Avant de commencer la séance, l'animateur :

- doit préparer le contenu de la séance ;
- doit expérimenter l'emploi des séquences de figurines. Cette expérimentation permet d'apprécier comment les images choisies, sélectionnées peuvent permettre de mieux capter l'attention des participants/apprenants en donnant vie aux idées et aux faits concrets qu'elles véhiculent. Cela fait partie de la préparation l'animateur ;
- doit rassembler toutes les images qu'il utilisera et il est indispensable de les ranger dans l'ordre de leur emploi.

☞ Conduite de l'animation

C'est la partie de la séance au cours de laquelle les participants vont recevoir ou découvrir d'eux-mêmes les nouvelles informations et expérimenter les nouvelles compétences. Chaque séance est composée des trois étapes suivantes :

- introduction du thème ;

- déroulement de la séance ;
- révision du thème/synthèse/Evaluation ;
- Si possible les activités de réinvestissement.

Comment faire l'introduction du thème d'une séance ?

Il existe plusieurs possibilités dont voici quelques-unes:

- ⇒ donnez une idée générale du thème dès le début ;
- ⇒ utilisez une image, un modèle, un objet réel pour montrer ce qui en sera le résultat ;
- ⇒ tentez d'incorporer des historiettes et des personnages traditionnels de la région dans votre introduction.

L'animateur pourra également y introduire des :

- ⇒ proverbes ;
- ⇒ chansons ;
- ⇒ historiettes (il était une fois ..) ;
- ⇒ sketches ;
- ⇒ devinettes ;
- ⇒ questions individuelles ;
- ⇒ jeu de rôle, etc.

Par exemple:

- ⇒ l'animateur peut demander à une personne ou à un petit groupe de personnes de raconter une historiette en montrant une ou quelques images appropriées, (Mise en train)
- ⇒ à la place d'une exposition d'images, l'animateur peut demander à un petit groupe de jouer un petit sketch.

☞ L'animateur doit également être en mesure de :

- faire des reformulations ;
- faire la synthèse lorsque règne une certaine confusion et d'apporter les clarifications nécessaires ;
- faire des synthèses partielles et globale.

La reformulation consiste à reprendre avec toute la précision requise une opinion émise par un participant à l'intention du groupe tout entier. La reformulation permet de :

- ⇒ clarifier l'opinion émise et de progresser vers l'objectif ;
- ⇒ stimuler les interactions dans un groupe ;
- ⇒ appeler tout le groupe à l'écoute et à la réflexion.

La synthèse consiste à faire le point par exemple lorsque que le groupe semble s'embourber. Il peut également s'agir d'une synthèse d'étape ou d'une synthèse globale. L'animateur doit donc aussi aider les participants à faire des synthèses partielles avant de passer d'une séquence à l'autre et à une synthèse générale à la fin de l'animation.

La clarification est faite par le participant sur demande de l'animateur, pour élucider une idée émise à travers entre autres une reformulation ou une illustration avec des exemples concrets.

Le tableau 3 présente quelques outils et méthodes utilisés pour réaliser les diagnostics et conduire les séances d'animation.

Tableau 3 : Description de quelques outils et méthodes d'animation

Outils/ Méthode/ Concepts	Définition
GRAAP	<p>Le Groupe de Recherche et d'Appui pour l'Auto Promotion paysanne (GRAAP) est basée sur trois phases (regarde, pense et agit). Le GRAAP est l'auteur d'une méthode pour l'animation et l'expression des paysans, dont l'objectif est de « libérer la parole de tous ». Le GRAAP se concentre moins sur le renforcement des autonomies des défavorisés que sur la solution technique des problèmes et s'appuie sur des aides visuelles de soutien.</p> <p>La réflexion progresse en quatre étapes. Un animateur, formé à la méthode, pose des questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'éveil : Différents questionnaires sur des thèmes variés existent. Par exemple, pourquoi, utilise-t-on les arbres ? l'eau ? Des images illustrent a posteriori les réponses des villageois ; - l'observation : Cette étape décrit la situation dans le village ; - la réflexion : Enoncé des conséquences, puis des causes des problèmes exprimés. L'animateur joue avec les images en regroupant ; il interroge l'assemblée qui confirme ou infirme le schéma ainsi proposé ; - l'action : Que fait-on ? Définition des priorités et du mode d'organisation choisi.
ECRIS	<p>L'Enquête Collective Rapide d'Identification des conflits et des groupes Stratégiques (ECRIS) est une méthode basée sur une démarche de va-et-vient entre phases individuelles et collectives, à la différence de l'enquête ethnographique classique qui privilégie la recherche individuelle de longue durée, et à la différence aussi des méthodes d'enquêtes accélérées qui privilégient l'enquête collective de courte durée. Cette démarche se déroule en six (6) phases : enquête individuelle de repérage, séminaire de préparation, enquête collective, séminaire de bilan d'enquête collective, recherches individuelles sur site et séminaire final.</p>
CAP	<p>La CAP est une méthode d'évaluation rapide des connaissances, des aptitudes et des pratiques basée sur des enquêtes au moyen de questionnaires</p>
SARAR	<p>Le SARAR (Self esteem, Associative strengths Ressource fullness, Action planning and Responsibility) met en valeur les potentialités des communautés, leur sens de l'organisation et leur esprit d'initiative par rapport à des questions concrètes de développement : hygiène et assainissement, gestion des infrastructures etc.</p>
Les enquêtes structurées (ES)	<p>Les ES permettent d'obtenir des données quantitatives sur le monde rural (socio – économie) ; à travers l'organisation d'entretiens basés sur un questionnaire structuré. Elles demandent des investissements en temps (au moins 3 mois) et en ressources humaines et financières. Elles ont la possibilité de produire des informations fiables et valables pour caractériser ou comparer des régions. Ces informations deviennent peu fiables lorsque les diverses raisons (craintes) pour lesquelles les pauvres n'aiment pas dire la vérité sont nombreuses.</p>
La méthode accélérée de recherche rurale (MARR) :	<p>La MARR constitue une des réponses aux insuffisances des enquêtes structurées. Son objectif est de procurer aux personnes extérieures une idée qualitative de la vie quotidienne des différents groupes dans les régions rurales ou de répondre à une question de recherche (place des femmes dans la communauté). Elle a une durée de 2 à 3 semaines. Les membres de l'équipe de facilitateurs doivent être formés avant d'aller sur le terrain. Il importe de signaler qu'il s'agit d'une méthode trop mécanique.</p>
MARP	<p>La MARP vient corriger les insuffisances d'ordre mécanique de MARR et vise à renforcer l'autonomie de la population locale, en encourageant les gens à participer, améliorer et analyser leurs connaissances et conditions de vie et à planifier, agir, contrôler et évaluer. Elle est basée sur les mêmes principes que la MARR (rapidité, multidisciplinarité, observations, etc..) mais encourage la population locale à analyser sa propre situation et à planifier des activités pour l'améliorer. La MARP cherche donc à aider les gens à planifier, réaliser, contrôler et évaluer leurs propres plans d'action. Elle est la plus adaptée au niveau communautaire. C'est une méthode, participative, peu coûteuse, rapide, efficace et ouverte à la modification.</p>

Tableau 3 : Description de quelques outils et méthodes d'animation (Suite)

Outils/ Méthode/ Concepts	Définition
ZOPP ou Planification de Projet par objectifs (PPPO)	Le ZOPP ou la PPPO est une abréviation allemande de «planification des objectifs orientés du projet.» Il fournit un cadre logique aux étapes de planification et d'analyse dans la préparation et la réalisation du projet. L'élément central du ZOPP est la participation des personnes et des institutions impliquées dans le projet. Largement utilisée dans la coopération au développement, il plonge sa racine dans l'approche américaine du cadre logique (la partie analytique) et dans la méthodologie de planification Metaplan (pour la partie visualisation). Son objectif est d'améliorer le processus de planification par une analyse en profondeur des acteurs importants, des problèmes, de leurs causes et de leurs effets. Il peut être utilisée aux niveaux national, régional et village. Il a une durée courte (au plus une semaine) et nécessite pour sa mise en œuvre un bon facilitateur. C'est une méthode qui ne prend pas en compte des idées des acteurs absents et de ceux qui ne savent pas lire et écrire. Elle peut être renforcée par une MARP.
La recherche d'action participative (RAP) :	Développée aux Etats-Unis dans les années quarante pour les groupes défavorisés, la RAP a été adaptée pour le Tiers Monde. La RAP est politique et vise à briser les relations de pouvoir existantes. Il s'agit d'un processus qui concilie la recherche participative, la recherche collective, la récupération collective de l'histoire, l'évaluation et l'application de la culture folklorique et la production et diffusion des nouvelles connaissances. Ces outils sont utilisés par un facilitateur travaillant au niveau village. Le processus prend beaucoup de temps et nécessite un personnel dévoué et patient. La RAP garantit la collaboration avec les gens et poursuit dès le tout début le renforcement de leur autonomie dans le contexte du travail. C'est un processus long, ardu, difficile à conduire. Du fait que la RAP s'attaque aux mécanismes mobiles de la pauvreté, elle menace l'intérêt établi des organisations et des gens puissants.
PHAST "Participatory Hygiene and Sanitation Transforma-tion"	La méthode d'animation participative PHAST promue par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) consiste à identifier avec les populations locales, les problèmes d'hygiène et d'assainissement auxquels elles sont confrontées. Elle permet d'orienter les actions de Communication pour faire évoluer positivement les comportements des populations en matière d'hygiène et d'assainissement. Elle renforce la confiance en soi et la capacité individuelle d'agir et d'apporter des améliorations à sa communauté. Il s'agit d'une méthode qui s'articule autour de sept étapes de planification communautaire à savoir : i) 1ère étape : Identification du problème ; ii) 2ème étape : Analyse du problème ; iii) 3ème étape : Elaboration de solutions ; iv) 4ème étape : Choix d'options ; v) 5ème étape : Nouvelles installations et changements de comportement prévus ; vi) 6ème étape : Organisation des activités de surveillance et d'évaluation et vii) 7ème étape : Evaluation participative. La notion d'assainissement regroupe notamment les comportements et équipements qui agissent en synergie pour créer un environnement salubre »
Brainstorming	Le brainstorming (ou <i>remue-méninges</i>) est une technique qui consiste à rassembler un groupe de personnes choisies à qui l'on demande d'exprimer librement leurs idées, pensées et intuitions sur un ou plusieurs thèmes. Un animateur gère la rencontre et prend note des idées émises, qui seront, par la suite, analysées, classées et éventuellement approfondies. Il comprend dans sa version la plus simple trois phases : ☞ la découverte des faits ; ☞ la découverte des idées ; ☞ la découverte des solutions. Le brainstorming entend provoquer deux choses. Premièrement, lever les inhibitions de chacun des participants. Deuxièmement, réussir à créer une dynamique de groupe, c'est-à-dire amener chacun à ressentir les idées émises comme étant celles du groupe et non d'une personne en particulier, et à s'appuyer sur les idées des autres pour en formuler de nouvelles. Par là, le but du brainstorming est qu'un maximum d'idées, de suggestions, de propositions de solutions, soient générées sur un sujet donné. L'hypothèse de base est qu'il sera plus facile de rendre applicable une idée (trop) créative que de générer une solution créative à partir d'une idée « banale ».

Tableau 3 : Description de quelques outils et méthodes d'animation (Suite)

Outils/ Méthode/ Concepts	Définition
Questions	<p>Les questions constituent un principal outil de l'animateur. On distingue trois types de questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Questions miroir : elle consiste à renvoyer les questions embarrassantes posées par les participants à ces derniers. Ceci permet à l'animateur de disposer du temps matériel pour tirer de leurs interventions l'élément synthèse qui pourrait être la réponse ☞ Questions Relais : elles permettent à l'animateur de tirer la parole à un bavard ou à donner aux participants qui sont distraits à faire autre chose (les apartés). Ainsi lorsqu'un participant pose une question à l'animateur celui-ci le renvoi à un autre participant qui est occupé à autre chose ☞ Questions Echos : elles permettent de renvoyer une question posée par un participant à l'ensemble de participants. Il sert à relancer une discussion lorsque l'animateur constate que l'attention des participants diminue ☞ Questions relance : une méthode utilisée pour inviter les participants à approfondir un débat.
Carte communautaire	<p>La carte communautaire positionne les infrastructures sociocommunautaires (installations d'approvisionnement d'eau et d'assainissement) du milieu et met au jour les rapports qui existent avec la situation socioéconomique. Elle permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ de favoriser l'analyse et le diagnostic de l'occupation de l'espace rural en y associant tous les groupes qui composent une communauté villageoise ; ☞ de visualiser la problématique de la gestion des ressources partagées et des infrastructures sociocommunautaires au niveau du village ou du terroir ; ☞ de constituer la mémoire communautaire de la situation du terroir et de son évolution au fur et à mesure des actions entreprises par la communauté ; ☞ de faciliter la programmation des activités décidées par la communauté ; ☞ de favoriser une communication interactive au sein de la communauté ; ☞ d'aboutir à une compréhension et une perception communes de la communauté.
Outil	<p>Un outil peut être une technique ou un matériel utilisé par l'animateur pour faciliter le travail du groupe</p>
Kit	<p>Un kit est un jeu de dessins ou d'autres matériels qui représentent des gens, des situations, des coutumes, etc., connus des participants et qui facilitent le travail en tant que support visuel. Ces images ou supports visuels aident à donner vie aux idées et aux faits.</p>
affiches à séquence libre	<p>Dessins que l'on peut utiliser dans des ordres différents pour raconter des histoires différentes. Ce type d'affiche est à distinguer très nettement d'autres matériels utilisés pour l'éducation sanitaire (tels que tableaux à feuillets mobiles ou bandes dessinées) qui doivent être présentés dans un ordre bien déterminé)</p>
Diagramme de venn/ Sociogramme	<p>Le diagramme de Venn ou de Chapatti est une forme de carte sociale de la communauté, permettant de représenter les rapports sociaux dans la communauté. Il permet d'identifier les acteurs principaux dans une communauté qu'il s'agit d'organisation ou d'individus ; d'identifier les liens entre les acteurs des activités de la communauté ; de mettre en exergue la façon dont les communautés perçoivent les associations et institutions locales. Il permet aussi de mettre clair les sections ayant une influence sur la prise de décisions ou identifier les conflits ; d'explorer les problèmes organisationnels et les relations entre le village et l'extérieur</p>

❑ le comportement de l'animateur

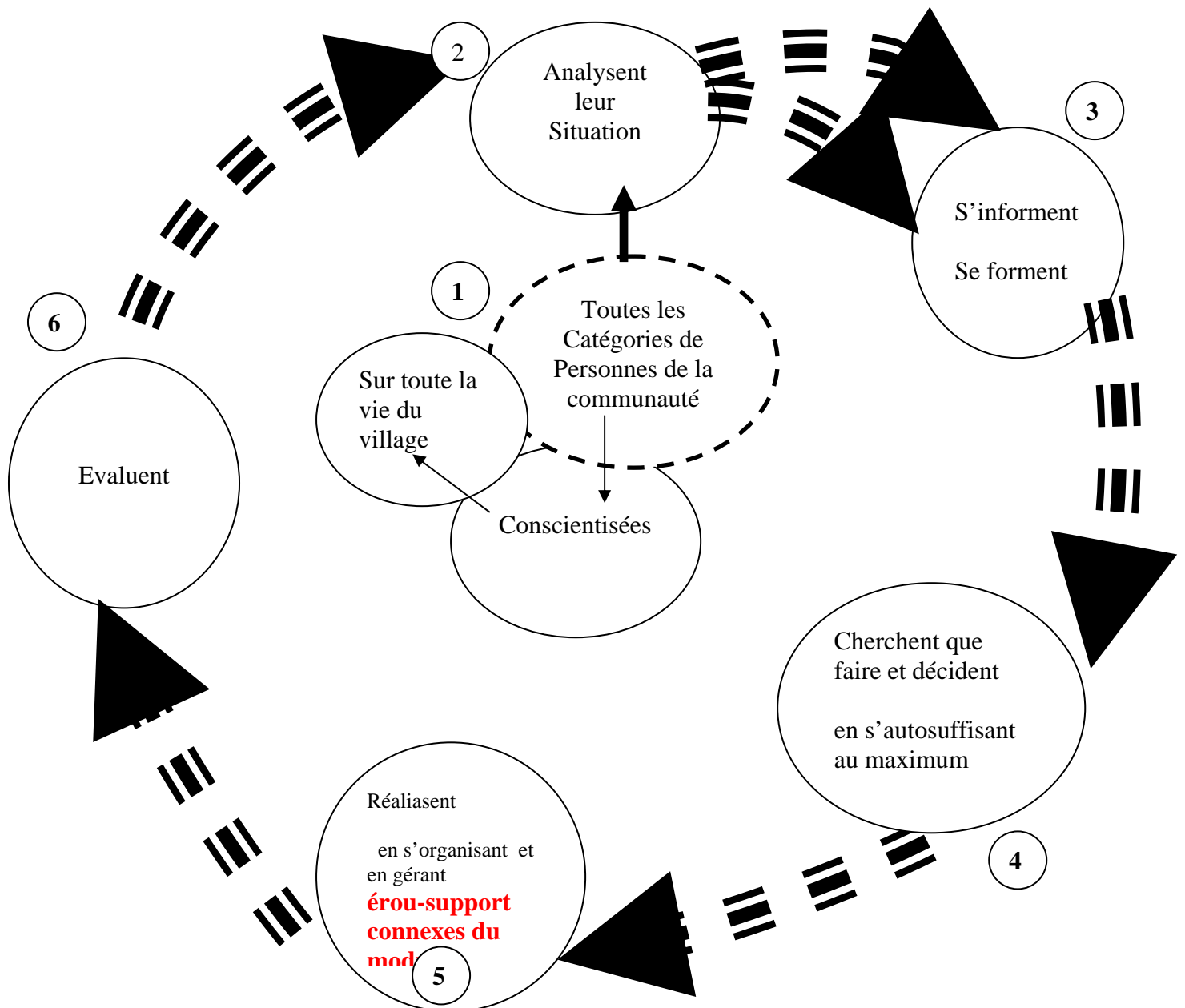
L'Animateur n'est pas un gendarme, ni un policier, ni un inspecteur. il est un Educateur, celui qui doit amener la communauté à acquérir de nouvelles connaissances susceptibles de contribuer à l'amélioration de ses conditions d'existence. Pour s'acquitter de cette mission il doit disposer des qualités morales et socio – professionnelles ci-après:

Encadré 3 : Quelques qualités d'un animateur

- ☞ Soigner sa tenue vestimentaire : l'Animateur au niveau village est comme un "miroir ". Il doit porter des vêtements qui justifient toujours son appartenance au milieu. Il doit éviter de porter tout autre vêtement qui porterait atteinte à son honorabilité ;
- ☞ Soigner sa démarche : l'Animateur doit avoir une démarche correcte (naturelle). Toute autre imitation de démarche tendant à le transformer en un " clown " distrait les bénéficiaires et le ridiculise dans la communauté ;
- ☞ Mesurer son langage : l'Animateur doit maîtriser son langage. Il doit éviter tout langage qui toucherait la susceptibilité des bénéficiaires. Pour cela la maîtrise des réalités socio – culturelles du milieu ;
- ☞ Eviter de faire des promesses : l'Animateur qui promet et qui n'honore pas à son engagement diminue son degré de crédibilité devant ses bénéficiaires et au sein de la communauté. Il faut éviter au cours de l'animation de promettre la solution à certains problèmes et ne pas les réaliser. (Ex : je suis capable de ravitailler le chantier de construction en sable car j'ai un frère qui vend du sable) ;
- ☞ Respecter l'intégrité des bénéficiaires : les règles en andragogie recommandent de faire des visites à domicile pour mieux connaître ses bénéficiaires. Toutefois, l'animateur ne doit poser aucun acte ou geste dans la cellule familiale qui toucherait la susceptibilité des membres de cette cellule tels que : i) rendre visite à la femme en absence de son épouse ; ii) rendre visite à l'homme en absence de son épouse ; iii) heure de visite longue ; iv) heures de visites avancées 13h ou 22h ; v) Emplacement pour la causerie très peu indiqué etc.
- ☞ Etre à l'écoute : Aller vers le Savoir ;
- ☞ Associer les bénéficiaires ;
- ☞ Innover en faisant preuve d'esprit créateur pour créer les conditions favorables à une bonne ambiance au sein du groupe ;
- ☞ Matérialiser la séance au moyen entre autres des affiches de visite des lieux, d'étude de cas, de projection de film ou de vidéo, d'écoute collective d'une cassette sonore, d'une question découverte sur un événement ou situation ;
- ☞ Soigner son comportement et chercher à connaître au plan psychologique les adultes (bénéficiaires).

VII L'AUTO PROMOTION COMMUNAUTAIRE ET LA GIRE

Le processus d'autopromotion communautaire est une dynamique de changement qui s'articule autour de six (6) points dont le cycle est sans arrêt pour que la vie ne cesse de s'améliorer. Il est illustré par le schéma ci-après :



La lecture de ce schéma commence par le centre. Les trois ronds placés au milieu constituent le noyau de l'auto promotion communautaire. Ces trois ronds représentent toutes les catégories de personnes de la communauté (les hommes, les femmes, les jeunes, les vieux, etc ;), qui prennent conscience ensemble de toutes les activités qu'ils mènent au village pour satisfaire leurs besoins.

Les cinq ronds extérieurs se lisent en commençant par celui indiqué par la flèche noire (2). Ces villageois conscients, analysent leur situation et vont découvrir par eux-mêmes les difficultés qui les empêchent d'être heureux. Dès cette prise de conscience ils s'inscrivent dans la dynamique du changement de l'autopromotion communautaire.

2.6. Troisième communication sur les principales phases de l'animation sur la GIRE dans les communautés à la base

La troisième communication a été présentée par Monsieur Armand HOUANYE, Coordonnateur du PNE-Bénin. Elle est intitulée de l'information sur la GIRE à la mise en place d'initiatives concrètes au niveau local

Le processus de développement de la démarche proposée pour l'animation sur la GIRE dans les villages repose sur l'approche participative et la méthode pas à pas **Participatory Hygiene And Sanitation Transformation/Participation** à l'amélioration de l'hygiène et de l'assainissement (PHAST) adaptée à l'illustration des activités GIRE sensibles. Cette démarche met l'accent sur l'illustration de certaines problématiques liées à l'eau au moyen de supports imagés calqués sur le contexte du Sud-Bénin, dans le but de promouvoir à la base des changements qualitatifs en matière de gestion et d'utilisation des ressources en eau. Les problématiques retenues portent sur :

- les conflits d'usages ;
- l'érosion des sols, le comblement des plans d'eau et la diminution des ressources halieutiques ;
- la pollution des ressources en eau ;
- l'inondation des établissements humains et des champs cultivés ;
- le gaspillage et la faible valorisation des ressources en eau.

Au total six thématiques ont été retenues pour la conception des supports imagés. Il s'agit des thèmes ci-après retenus suite aux séances d'échanges, de réflexion et de conception du PNE-Bénin en collaboration avec PROTOS-Bénin, CREPA-Bénin, DGH, et un caricaturiste.

Le travail a porté sur les thématiques suivantes :

- Thème 1 : les notions sur les concepts de bassin versant et de gestion intégrée des ressources en eau ;
- Thème 2 : la gestion équitable des ressources en eau et la prévention des conflits ;
- Thème 3 : la prévention et la lutte contre l'érosion des sols et le comblement des plans d'eau ;
- Thème 4 : la prévention et la lutte contre l'inondation dans les établissements humains et les zones cultivées ;
- Thème 5 : la protection des ressources en eaux contre la pollution ;
- Thème 6 : la valorisation et lutte contre le gaspillage des ressources en eau.

Le choix de la méthode PHAST s'explique par les résultats encourageants qu'elle a permis d'engranger dans plusieurs pays en ce qui concerne les changements qualitatifs de comportement en matière d'hygiène, des améliorations liées à la mise en place des supports de renforcement de capacité en vue de la modification progressive de comportement et du marketing social des différents types d'ouvrage d'assainissement ainsi que l'accompagnement de la gestion communautaire des ouvrages simples et complexes d'alimentation en eau potable et d'assainissement au moyen de techniques particulières fondées sur la participation.

La méthode PHAST est originale en ce sens qu'elle part du principe qu'aucun changement durable de comportement ne peut être obtenu si les gens ne comprennent pas ce qu'ils font et n'y croient pas. Elle aide les communautés à travers le rôle et les fonctions des dessins à :

- améliorer les comportements en matière d'hygiène et d'assainissement ;
- empêcher la propagation des maladies diarrhéiques ;
- encourager la gestion communautaire des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

La méthode PHAST permet de :

- mettre en évidence le rapport entre l'assainissement, les pratiques/comportements à risque ou non et le niveau de santé ;
- améliorer l'estime de soi chez les membres de la communauté ;
- amener la communauté à améliorer ses conditions de vie et à se doter d'installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement appropriées dont elle assure la gestion.

Le processus de développement de la démarche d'animation et de communication pour un changement de comportement en matière de la GIRE et la conception des supports imagés qui s'est déroulé de janvier à juin 2006 a été coordonné par le PNE-Bénin en concertation avec Protos. Des personnes ressources du CREPA-Bénin, de la Direction Générale de l'Hydraulique et de la Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base, de la Direction du Génie Rural, ainsi que des Consultants Indépendants ont également appuyé ce processus. Un caricaturiste expérimenté a été recruté pour la traduction des thématiques/ sous thèmes en images (affiche A 3).

La démarche d'animation sur la GIRE vise à :

- éveiller dans un premier temps les consciences sur la nécessité d'une vision globale et d'une gestion concertée de la ressource eau ;
- identifier ensuite avec les populations locales les problèmes liés à la gestion des ressources en eau auxquels ils sont confrontés ;
- appuyer l'identification et la mise en œuvre d'actions GIRE par les communautés.

La démarche d'animation sur la GIRE qui a été proposée pour introduire la GIRE dans les villages et induire sa mise en application progressive comporte quatre (04) phases (tableau 4):

- découverte du village ou du terroir en tant qu'unité d'un bassin versant ou d'un sous bassin ;
- diagnostic de la situation actuelle avec les communautés ;
- élaboration et mise en œuvre du plan d'actions ;
- suivi – évaluation.

Tableau 4 : Description sommaire des phases de la démarche participative d'animation sur la GIRE à la base

Phase	Intitulé	Activités	Consignes	Outils/ Approche
1	Découverte du village en tant qu'unité d'un bassin versant ou d'un sous bassin	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte de données secondaires - Immersion dans le milieu - Présentation de l'intervention aux communautés - Séance de sensibilisation sur la notion de bassin versant 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Contact - Echange/interview - Réunion grand public - Observations directes 	
2	Diagnostic de la situation actuelle avec les communautés	<ul style="list-style-type: none"> - Identification et analyse des problèmes liés à l'eau 	<p>Quelques questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelle est la nature du problème et quelles en sont les causes? - Qui est responsable du problème et qui en est affecté? - Quels sont les effets du problème sur la santé humaine ou sur les ressources en eau? - Quelle est la distribution géographique du problème et quelle est sa sévérité dans le village ou dans tout le bassin versant? - Quelles sont les actions en cours et les décisions à venir concernant le problème? 	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche pour la détermination, l'identification d'actions réalisables - Inventaire des hypothèses de solutions - Solutions déjà mises en œuvre - Bilan des actions possibles et quelles sont les conditions pour déboucher sur des actions réalistes et réalisables - Grille pour collecte et recueil des informations - Inventaire des études existantes et études à faire - Entretien, réunion, enquête - Traitement, classement et analyse des informations
		<ul style="list-style-type: none"> - Restitution et validation des résultats issus des focus groups (AG de synthèse) 	<p>A la fin, l'animateur produira un rapport du diagnostic</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Restitution des informations/résultats sous forme compréhensible avec outils appropriés : Tableau, dessin, rapports simples, graphiques pour transmission et partage des informations

Tableau 4 : Description sommaire des phases de la démarche participative d'animation sur la GIRE à la base (Suite)

Phase	Intitulé	Activités	Consignes	Outils/ Approche
2	Diagnostic de la situation actuelle avec les communautés	- Sensibilisation sur les résultats du diagnostic et les problèmes liés à l'eau identifiés	<ul style="list-style-type: none"> - Après l'identification des problèmes liés à l'eau, une série d'activités d'information et de sensibilisation sera organisée sur les thématiques souhaitées (problèmes prioritaires) par les participants. - Ces sensibilisations devront mettre l'accent sur les causes, conséquences et éléments de solutions pour traiter les problèmes prioritaires 	- IEC/CCC sur les conclusions : Thématiques souhaitées/priorisées par les présentations
		- Identification des objectifs et des indicateurs de suivi	<p>Pour déterminer les objectifs, il faut au préalable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les conditions que les acteurs de l'eau désirent instaurer dans le village. Les conditions désirées décrivent, entre autres, l'état de la ressource telle qu'elle devrait être pour supporter les usages désirés par les villageois. Cet état peut être, à la limite, celui de la ressource avant sa dégradation, par exemple l'état dans lequel une rivière se trouvait avant le développement des activités humaines (eau claire, rivière regorgée de gros poissons) ; - Déterminer l'endroit où les conditions précisées à l'étape précédente doivent exister (par exemple : section précise d'une rivière, dans le bas-fonds, etc.). - Tenir compte des réalités sociales, politiques et économiques en portant l'attention sur les contraintes et les possibilités de prise de décisions liés aux enjeux ; - Définir un horizon de réalisation. L'horizon de réalisation est le temps prévu pour atteindre l'objectif. - Libeller les objectifs - Déterminer de façon concertée les indicateurs de réalisation des objectifs afin de pouvoir mesurer les progrès accomplis et l'efficacité des solutions mises en oeuvre dans le village 	<ul style="list-style-type: none"> - Arbre à objectif - Formulation d'indicateur SMART

Tableau 4 : Description sommaire des phases de la démarche participative d'animation sur la GIRE à la base (Suite)

Phase	Intitulé	Activités	Observation	Outils/ Approche
3	Elaboration et mise en oeuvre du plan d'actions	<ul style="list-style-type: none"> - préciser les problèmes à solutionner - déterminer les objectifs à atteindre - identifier les meilleures solutions - définir les indicateurs de suivi - élaborer un plan d'action GIRE - choix des activités à court, moyen et long termes - identification des indicateurs - identification et évaluation des moyens d'exécution (financiers, matériels, humains) - Répartition des tâches entre les acteurs (hommes et femmes) ou partenaires à impliquer ou qui peuvent être intéressés par la mise en oeuvre du plan d'actions - définir la stratégie de mise en oeuvre le plan d'actions GIRE - mettre en place un comité de suivi - sélection des meilleures solutions - établissement d'un plan d'actions GIRE pour le village - Mise en place d'un comité de suivi - Mise en place des moyens nécessaires à l'exécution du plan d'actions 	<p>Un série de questions qui peuvent aider à élaborer un plan d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quoi? - Qui? - Quand? - Comment? - Combien? <p>La mise en oeuvre du plan d'action est soutenue par une Stratégie de mise en oeuvre. La stratégie de mise en oeuvre regroupe toutes les actions qui mobilisent des ressources humaines, matérielles et financières pour atteindre un but donné. Trois questions peuvent aider les organismes de bassins versants à mettre au point leur stratégie. Ce sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Où sommes-nous maintenant? - Où voulons-nous aller? - Comment allons-nous y arriver? 	<ul style="list-style-type: none"> - Actions retenues par les populations - Le programme d'appui et d'aide - Fiche d'action - Budget prévisionnel - Plan de formation

Tableau 4 : Description sommaire des phases de la démarche participative d'animation sur la GIRE à la base (Suite)

Phase	Intitulé	Activités	Observation	Outils/ Approche
4	Phase de Suivi – évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - visite de terrain pour observer et apprécier les progrès par le comité de suivi - Remplissage de fiches de suivi - évaluation participative : l'évaluation participative doit solliciter le plus grand nombre possible de membres de la communauté. Elle peut être l'occasion de célébrer les résultats du comité de suivi. <p>Les aspects à suivre et évaluer portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les changements de comportements ; - progrès accomplis ; - action corrective requise ; - ampleur du travail accompli au sein de la communauté ; - travail restant ; - réussites ; - problèmes ou difficultés rencontrés. 	<p><u>Quand faire le suivi évaluation (périodicité) ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le suivi est une activité continue qui permet de collecter et d'analyser régulièrement les informations relatives aux activités et les observations faites au niveau des comportements de chacun des groupes d'utilisateurs des ressources en eau. - L'évaluation est une activité qui doit se dérouler après que la communauté ait exécuté son plan d'actions de gestion concertée des ressources en eau disponible dans le village par exemple six mois ou une année après le lancement des actions. <p><u>Qui doit faire le suivi évaluation ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'animateur - Comité de suivi (interne) : le comité de suivi devra éventuellement organiser ses propres réunions de planification afin de préparer l'évaluation ou l'événement à l'intention d'un groupe élargi. L'animateur peut aider le groupe 	<ul style="list-style-type: none"> - Tableau de bord des indicateurs - Fiches de suivi des opérations - Traitement et analyse des indicateurs - Suivi comptable des actions ou document comptable et de gestion - Rapports - Recueil et traitement de l'information - Exploitation de l'information en vue de nouvelles décisions

2.6. Quatrième communication : présentation du contenu des six fiches pédagogiques et travaux en commission

☐ Présentation des six fiches pédagogiques

La démarche d'animation sur la GIRE au niveau village est soutenue par six fiches pédagogiques dont les utilisations sont suggérées pour la phase 2 relative au diagnostic et spécifiquement pour la sensibilisation et l'éducation relative à la GIRE des communautés sur les problèmes liés à l'eau identifiés. L'utilisation des six fiches pédagogiques n'est donc pas obligatoire dans tous les villages et l'animateur est appelé à proposer le cas échéant d'autres fiches pédagogiques conformément aux types de problèmes révélés par les résultats du diagnostic de la situation initiale de la problématique de l'eau.

Les méthodes et outils à utiliser par l'animateur peuvent être :

- des exposés ;
- des "brainstorming" ;
- des questions-réponses ;
- des exercices pratiques ;
- des projections de film vidéo et ou de diapo ;
- des supports imagés PHAST/ GIRE ;
- etc....

Les fiches pédagogiques permettent à l'animateur d'avoir des lignes directrices pour préparer sa séance de sensibilisation et échanger avec les participants. Les informations qu'elles contiennent peuvent être enrichies par l'animateur.

En résumé le contenu de chaque fiche pédagogique reste flexible, laissant à l'animateur la possibilité de prendre des initiatives en fonction des moyens dont il dispose avec la finalité d'atteindre les objectifs d'apprentissage et d'applicabilité des actions ou des interventions volontaristes GIRE sensibles.

Les thématiques sur lesquelles les fiches pédagogiques ont été développées sont :

- Thème 1 : les notions sur les concepts de bassin versant et de gestion intégrée des ressources en eau autrement dit la gestion intégrée des ressources en eau et solidarité entre acteurs du bassin versant;
- Thème 2 : la gestion équitable des ressources en eau et la prévention des conflits liés à l'eau;
- Thème 3 : la prévention et la lutte contre l'érosion des sols et le comblement des plans d'eau ;
- Thème 4 : la prévention et la lutte contre l'inondation dans les établissements humains et les zones cultivées ;
- Thème 5 : la protection des ressources en eaux contre la pollution ;
- Thème 6 : la valorisation et lutte contre le gaspillage des ressources en eau.

Pour chaque thématique, les objectifs d'animation, les méthodes et outils, le matériel nécessaire et la durée approximative sont mentionnés sur la fiche pédagogique.

Les fiches ont été présentées par Messieurs Armand HOUANYE, Guillaume HOUINATO, Hector KPANGON Chargé de Réseau CREPA-Bénin, Honoré SODEGLA Consultant Indépendant et Madame Fakorédé Morénikè Consultante Indépendante.

☐ Travaux en commission

Suite à la présentation du contenu des six fiches pédagogiques, trois (03) groupes ont été formés pour les travaux en commission. Les trois groupes ont eu pour principales tâches d'amender et d'enrichir les fiches pédagogiques à travers notamment les structurations, le cheminement pédagogique, le contenu des étapes, les questions pouvant être posées, les propositions de réponses aux questions, l'utilisation des supports imagés par étapes. Un canevas de présentation associé aux supports imagés et aux propositions de fiches pédagogiques, a été remis aux membres de chacun des trois groupes.

Le premier groupe a travaillé sur les fiches pédagogiques 1 et 4. Quant au groupe 2, ses membres ont travaillé sur les fiches pédagogiques 2 et 5. Enfin, les fiches pédagogiques 3 et 6 ont été amendées par les membres du groupe 3.

Les tableaux 5, 6, 7, 8, 9 et 10 présentent les versions des fiches pédagogiques revues en commission et validées en plénière (Photo 4 et 5).

Le présent chapitre donne les résultats de ces travaux en commission



Photo 4 : Restitution des résultats des travaux en commission en plénière



Photo 5 : Restitution des résultats des travaux en commission en plénière

Tableau 5 : Fiche pédagogique¹ sur la gestion intégrée des ressources en eau et solidarité entre acteurs du bassin versant

Objectif : Prendre connaissance de la gestion intégrée des ressources en eau et des relations amont-aval dans un bassin versant

Résultat attendu : Compréhension du concept bassin versant et de la GIRE,

Durée : 2 séances de 90 minutes

Matériels : Images, tissu adhésif, ruban adhésif, marqueur, crayon, papier

Bénéficiaires : Communautés à la base

Intervenants : Animateur des ONG, techniciens et responsables de programmes d'hydrauliques et de gestion des ressources naturelles

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Introduction du thème	Faire la salutation d'usage Rappel des résultats de l'analyse situationnelle Prérequis sur les modes d'exploitation des ressources en eau et les problèmes que cela pose dans le village, entre le village et les villages limitrophes Enoncé du thème par l'animateur		<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats de l'analyse situationnelle sur les usages ayant des impacts négatifs sur d'autres - Les modes d'exploitation des ressources en eau et les problèmes que cela pose dans le village, entre le village et les villages limitrophes 	Questions réponses	Synthèse partielle	
Déroulement de la séance	Bassin versant, usages de l'eau et les acteurs	Qu'est-ce qu'un bassin versant ?	<ul style="list-style-type: none"> - Un bassin versant est le territoire qui recueille les eaux de ruissellement et d'infiltration vers une même sortie (exutoire). Il est délimité par la ligne de partage des eaux. 	Visualisation et commentaire d'image Image Th 1-1 Questions réponses	Synthèse partielle	
	Les acteurs et les usages liés à l'eau dans le village	Quels sont les usages de l'eau dans le village?	<ul style="list-style-type: none"> - Les usages - Les acteurs primaires et secondaires pour chaque usage 	Visualisation et commentaire d'images Image Th 1-2, Th 1-3, Th1-4, Th1- 5	Synthèse partielle	
	Les mauvaises pratiques et les bonnes pratiques ainsi que les conséquences	Quels sont les rapports/ interactions entre les usagers ?	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaises pratiques : causes et conséquences ? - Excès de sédiments ou d'éléments nutritifs dans les cours d'eau (comblement et pollution de plan d'eau) ; - Destruction des bandes riveraines/galeries forestière et des frayères 	Visualisation et commentaire d'image Image Th 1-7 et Th 1-8 Questions réponses	Synthèse partielle	

Formation sur les outils et méthodes de promotion de la gestion intégrée des ressources en eau au niveau local

10 et 11 mai 2006 (Antenne de Protos, Quartier AGONVE COT, Lokossa)

Tableau 5 : Fiche pédagogique1 sur la gestion intégrée des ressources en eau et solidarité entre acteurs du bassin versant (Suite)

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Dérroulement de la séance	Les mauvaises pratiques et les bonnes pratiques ainsi que les conséquences	Quels sont les rapports/ interactions entre les usagers ?	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des ressources halieutiques et des prises de poissons; - Contamination de l'eau souterraine par les fosses sceptiques, les engrais chimiques ; - Conflits d'usages ; - Problèmes de gestion saisonnière de la ressource hydrique (étiages, crues) 			
	Les mauvaises pratiques et les bonnes pratiques ainsi que les conséquences		<ul style="list-style-type: none"> - Bonnes pratiques et avantages 	Visualisation et commentaire d'Image Th 1-11	Synthèse partielle	
	Relation amont-aval dans un bassin versant et solidarité entre les usagers	D'où vient l'eau de cette rivière ? Va-t-elle ailleurs ? Vient-elle d'ailleurs ? Subissez-vous des problèmes dont les causes sont ailleurs (autres villages) ? Quelles sont les interactions entre l'amont et l'aval	<ul style="list-style-type: none"> - La diminution des précipitations en amont entraîne une diminution du débit des rivières en aval avec une sécheresse éventuelle - De fortes pluies en amont peuvent provoquer des crues en aval (inondations) - La pollution d'un petit cours d'eau peut avoir des répercussions sur plusieurs dizaines de kilomètres, entraînant la mort des êtres vivants (poissons,...) qui le peuplent et rendant les eaux impropres à la consommation - Aval = Amont = Aval 	Visualisation et commentaires des images Th 1- 7, Th1-8 et Th 1-10 Visualisation et commentaires des images Th 1-9 Questions et réponses	Synthèse partielle	
	Concept de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)	Qu'est-ce que la gestion intégrée des ressources en eau ? Comment faire pour que tous les usagers tirent durablement profit de la ressource eau ?	<ul style="list-style-type: none"> - La gestion concertée par bassin versant : Tous les acteurs concernés par les milieux aquatiques d'un bassin versant doivent s'associer pour définir ensemble les conditions d'utilisation de cette eau. C'est le principe de gestion concertée par bassin versant. Concertée car l'eau fait l'objet de multiples usages qui dépendent des pratiques et l'exploitation qu'en font les uns des autres : Tous les usagers doivent donc se mettre autour de la table pour s'accorder sur la gestion de cette ressource unique. D'où la GIRE 	Visualisation et commentaires images Th 1- 10 et Th 1-11		

Tableau 5 : Fiche pédagogique1 sur la gestion intégrée des ressources en eau et solidarité entre acteurs du bassin versant (Suite)

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Déroulement de la séance	Concept de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)	- Que doit-t-on intégrer et quels en sont les avantages ?	- Les usages, les intérêts, les conflits	Jeu du dilemme de prisonnier pour mieux appréhender les difficultés et les avantages de la négociation et de la concertation	Synthèse partielle	
		- Comment promouvoir la GIRE ?	- Dialogue et actions concertées entre les acteurs à travers la mise en place des cadres de concertation. Développement des initiatives GIRE sensibles. - Passer de l'analyse de cas à l'action			
		- De quels sujets traiter dans les cadres de concertation ?				
Révision du thème/synthèse /Evaluation		- Qu'est-ce qu'un bassin versant ? - Quelles sont les relations (amont-aval) entre les usages/ entre les acteurs dans un bassin versant ? - Quels sont les risques liés à une mauvaise gestion des ressources en eau ? - Qu'est-ce que la gestion intégrée des ressources en eau? - Quels sont les avantages d'une gestion intégrée des ressources en eau ? - Quelles sont les bonnes pratiques à promouvoir ?		Questions et réponses	Synthèse générale	
Dispositif organisationnel pour la mise en œuvre et le suivi évaluation des activités de réinvestissement retenues ou recommandations		- Quoi faire ? - Par qui et quelle partition ? - Pour qui ? - Quand ? - Ressources et stratégie de mobilisation ?		Questions et réponses	Synthèse générale	
		- Risques à contrôler ? et comment ?		Questions et réponses	Synthèse générale	

Tableau 6 : Fiche pédagogique2 : Gestion équitable des ressources en eau et prévention des conflits liés à l'eau

Objectifs :

Identifier des problèmes d'utilisation conflictuelle des ressources en eau.

Appréhender leurs causes et les conséquences des conflits sur la vie socio-économique des populations.

Informier sur les approches de prévention et d'atténuation des conflits

Susciter des initiatives de prévention et d'aide à la résolution de conflits liés à l'eau.

Résultat attendu : Compréhension des causes, des conséquences et approches de prévention et d'atténuation des conflits

Durée :

Une séance de 1h15 minutes pour les étapes 1 à 3

Une deuxième séance de 1h30 minutes pour l'étape 4.

Matériels : Images, tissu adhésif, ruban adhésif, marqueur, crayon, papier

Bénéficiaires : Communautés à la base

Intervenants : Animateur des ONG, techniciens et responsables de programmes d'hydrauliques et de gestion des ressources naturelles

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Introduction du thème	Faire la salutation d'usage Rappel des résultats de l'analyse situationnelle Pré requis Enoncé du thème par l'animateur		<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats de l'analyse situationnelle sur les rapports entre les usages/ entre les usagers : les usages/ groupes sociaux ou usagers affectés et conséquences - Les types de conflits d'eau, nature et manifestations dans le village 	<p>Questions réponses Jeu de rôle Une histoire</p>	Synthèse partielle	

Tableau 6 : Fiche pédagogique2 : Gestion équitable des ressources en eau et prévention des conflits liés à l'eau (Suite)

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Déroulement de la séance	Conflits liés à l'eau	Qu'est-ce qu'un conflit lié à l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Déséquilibre dans l'accès à la ressource en eau entre usagers/ groupes sociaux 			
	Les types de conflits liés à l'eau	Quels types/natures de conflits liés à l'eau rencontre-t-on dans ce village (Facteurs déterminants) ?	<p>Les conflits peuvent être de plusieurs types et liés entre autres à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'interdiction/ limitation d'accès à la ressource eau (un point d'eau) et/ ou aux ressources halieutiques ainsi qu'aux autres ressources aquatiques - la destruction des champs de culture et des terres - la pollution d'une Source, d'une Nappe, d'un Cours d'Eau - les Usages Contradictaires d'une rivière ou d'une Nappe Souterraine - la dégradation d'une Zone Humide - la Gestion d'un Réseau d'Eau Potable/ point d'eau potable - la répartition de l'Eau d'Irrigation - la Construction d'un Barrage - Entre exploitants de carrière et riziculteurs - Conflits genre - Conflit entre maraîchers et parents des enfants nageurs - Conflits liés aux techniques de pêche - Conflits de génération 	<ul style="list-style-type: none"> - Questions réponses - Images/séquence de figurines - Film - Casette - Echange/dialogue 	Synthèse partielle	Ajouter les images des nouveaux apports

Tableau 6 : Fiche pédagogique2 : Gestion équitable des ressources en eau et prévention des conflits liés à l'eau (Suite)

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Déroulement de la séance	Analyse de quelques types de conflits (Causes, conséquences et mesures à prendre) <ul style="list-style-type: none"> - Scénario 1 : Conflit lié à l'interdiction ou à la restriction de l'accès à un point d'eau entre usagers. - Scénario 2 : Conflit liés à la dégradation de la qualité de l'eau - Scénario 3 : Conflit lié à la destruction des champs de culture - Scénario 4 : Conflit lié à l'accès inéquitable à l'eau eau et aux ressources associées 			Visualisation et commentaire d'images Image Th2-1 à Th2-4 Th2-5 à Th2-8 Th2-9 à Th2-11 Th2-12 à Th2-15	Synthèse partielle	
	Gestion concertée et équitable des ressources en eau	Quelles sont les caractéristiques d'une gestion concertée et équitables des ressources en eau ?	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de cadres de concertation réunissant les différents acteurs/ parties prenantes - Dialogue et actions entre les acteurs - Equité dans l'accès à la ressource en eau inter/ intra usagers (inter/ intra groupes sociaux) 	Cadre de l'articulation entre les acteurs	Synthèse partielle	
	Mesures de prévention des conflits liés à l'eau suite à la mise en place du cadre de concertation multiacteurs	Quelles sont les mesures à prendre ?	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre fonctionnel le cadre de concertation - Disposer d'un comité opérationnel (suivi, sécurité...) 		Synthèse partielle	

Tableau 6 : Fiche pédagogique2 : Gestion équitable des ressources en eau et prévention des conflits liés à l'eau (Suite)

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Révision du thème/synthèse /Evaluation		<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce qu'un conflit lié à l'eau ? - Quels sont les types de conflits liés à l'eau ? - Quelles sont les causes et conséquences des conflits liés à l'eau rencontrés dans votre village ? - Quelles sont les caractéristiques d'une gestion concertée et équitable des ressources en eau ? 		Questions réponses	Synthèse générale	
Dispositif organisationnel pour la mise en œuvre et le suivi évaluation des activités de réinvestissement retenues ou recommandation		<ul style="list-style-type: none"> - Quoi faire ? - Par qui et quelle partition ? - Pour qui ? - Quand ? - Ressources et stratégie de mobilisation ? - Risques à contrôler ? et comment ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Différentes alternatives de prévention des conflits - Gestion pacifique des conflits. Recherche de consensus - Alternative de gestion post conflit/Suivi 	Questions réponses	Synthèse générale	

Tableau 7 : Fiche pédagogique3 : Prévention et lutte contre l'érosion et le comblement des plans d'eau

Objectifs :

Amener les populations à comprendre les phénomènes d'érosion, de comblement des plans d'eau et leurs conséquences sur l'environnement ;

Identifier les pratiques qui engendrent l'érosion et les comblements des plans d'eau ;

Identifier les actions pour réduire le phénomène de l'érosion et de comblement des plans d'eau

Résultat attendu : Compréhension des processus d'érosion et de comblement des plans d'eau ainsi que des mesures de prévention et de lutte

Durée : 2 séances de 60 minutes pour les deux étapes (60 minutes pour chaque étape)

Matériels : Images, tissu adhésif, ruban adhésif, marqueur, crayon, papier

Bénéficiaires : Communautés à la base menacées par les phénomènes d'érosion liée à l'eau et de comblement des plans d'eau, Usagers de l'eau (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs)

Intervenants : Animateur des ONG, techniciens et responsables de programmes d'hydrauliques et de gestion des ressources naturelles

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Introduction du thème	Faire la salutation d'usage Entonner une chanson qui cadre avec le thème ou par exemple une histoire à partir de certains mots clés	<ul style="list-style-type: none">- Quelles relations faites-vous entre l'image et l'histoire où la chanson- Qu'est-ce que vous vivez dans votre village et qui se rapproche du contenu de l'histoire ou de la chanson ?		Faire visualiser les images Th3-1 et Th3-3	Synthèse partielle	

Tableau 7 : Fiche pédagogique3 : Prévention et lutte contre l'érosion et le comblement des plans d'eau (Suite)

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Introduction du thème	Enoncé du thème par l'animateur	L'animateur annonce le thème de la rencontre et présente ensuite les objectifs pédagogiques inscrits au tableau. Il amène les participants à mieux les comprendre	<p>A la fin de l'animation sur ce thème, les participants doivent être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mieux connaître ce que c'est qu'une ravine, un comblement de plan d'eau - reconnaître les causes des ravines et du comblement d'un plan d'eau - cerner correctement les conséquences qu'engendrent les ravines et les comblements d'eau - expliquer pourquoi il faut traiter les ravines et protéger les berges - citer et appliquer les mesures aux ouvrages adaptés pour le traitement des ravines et de protection des berges - connaître les conditions et normes techniques d'installation des ouvrages - maîtriser les techniques de leur protection - informer des comportements favorables au traitement des ravines et de protection des berges 		Synthèse partielle	

Tableau 7 : Fiche pédagogique3 : Prévention et lutte contre l'érosion et le comblement des plans d'eau (Suite)

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Déroutement	Les causes de l'érosion et du comblement des plans d'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Qu'évoque en vous les termes ravines ? comblement de plan d'eau? - Décrivez comment les ravines se forment et comment les eaux se comblent - Enumérez quelques mesures de lutte que vous connaissez, - Qu'est-ce qui peut encore provoquer l'érosion ? - Qu'est-ce qui peut encore provoquer le comblement d'un plan d'eau ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Citer quelques pratiques qui causent l'érosion - Attirer l'attention des participants sur certaines pratiques non évoquées qui entraînent l'érosion 	Brainstorming Faire visualiser les images Th3-2	Synthèse partielle	
		<ul style="list-style-type: none"> - Connaissez-vous d'autres pratiques ne figurant pas sur cette image ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Les ordures ménagères et autres 		Faire une synthèse (Image Th3-3) et parler d'un cas réel dans le milieu	
	Les conséquences de l'érosion et du comblement des plans d'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Selon vous quelles sont les conséquences de l'érosion et du comblement des plans d'eau ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Montrer l'image, Demander aux participants d'observer et de commenter, Remarque 	Faire observer les images Th3-8 et Th3-7	Synthèse partielle	
		<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que vous avez observé du changement dans le cours d'eau ? - Est-ce que le cours d'eau tarit ? - Utilisez-vous des pirogues avant pour traverser ? - Est-ce que la profondeur du cours d'eau a changé ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte informations données partage et synthèse 		Synthèse partielle	
		<ul style="list-style-type: none"> - Pensez-vous que la situation peut changer ? - Si oui que faut-il faire ? - Si non pourquoi ? - Connaissez-vous un village confronté à ce même problème ? - Quelles solutions ont-ils adopté (érosion, comblement) ? 			Synthèse partielle	

Tableau 7 : Fiche pédagogique3 : Prévention et lutte contre l'érosion et le comblement des plans d'eau (Suite)

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Déroulement	Approfondissement des causes de l'érosion et du comblement de plan d'eau	Questions-réponses	<ul style="list-style-type: none"> - Déboisement pour la collecte du bois de chauffe et prélèvement de sable le long de la berge par les camions - Destruction des berges au niveau des endroits de prélèvement du bois de chauffe et du sable 	Présenter les images Th3.2 et Th3.3	Synthèse partielle	
	Approfondissement des conséquences (effets négatifs) de l'érosion et du comblement de plan d'eau	Citer un des dégâts importants occasionnés par les eaux de ruissellement et qui menace les plans d'eau.	<ul style="list-style-type: none"> - Débordement du cours d'eau et inondation des habitations et des cultures de champs avec déménagement des populations, comblement du plan d'eau suite à la mise en place des acāja 		Synthèse partielle	
			<ul style="list-style-type: none"> - l'appauvrissement des plans ou cours d'eau en poissons 		Synthèse partielle	
		Que vous suggèrent ces images ?	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des autres techniques qui ne sont pas sur les images 	Présenter les images Th3-4, Th3-5 et Th3-9	Synthèse partielle	
	Définition et approfondissement des concepts liés à l'érosion et au comblement des plans d'eau	Qu'est ce que l'érosion / processus d'érosion?	<ul style="list-style-type: none"> - L'érosion est le phénomène par lequel, des particules du sol mêlées avec la matière organique et l'engrais sont arrachées de la surface du sol, puis transportées et déposées de façon sélective ailleurs sous l'action de la force de l'eau ou du vent en mouvement. - L'érosion est un phénomène pernicieux. Il s'agit d'un mécanisme naturel qui entraîne des particules de sol à partir des zones de haute altitude vers les zones plus basses où, elles sédimenteront, en fonction de la vitesse de l'écoulement de l'eau et de leur densité - Les eaux de pluie s'infiltreront dans le sol, ruissellent, se concentrent dans les petites dépressions, trouvent un chemin d'écoulement, creusent rapidement les rigoles qui s'agrandissent dans le temps pour devenir des ravines (Schéma4). 		Synthèse partielle	

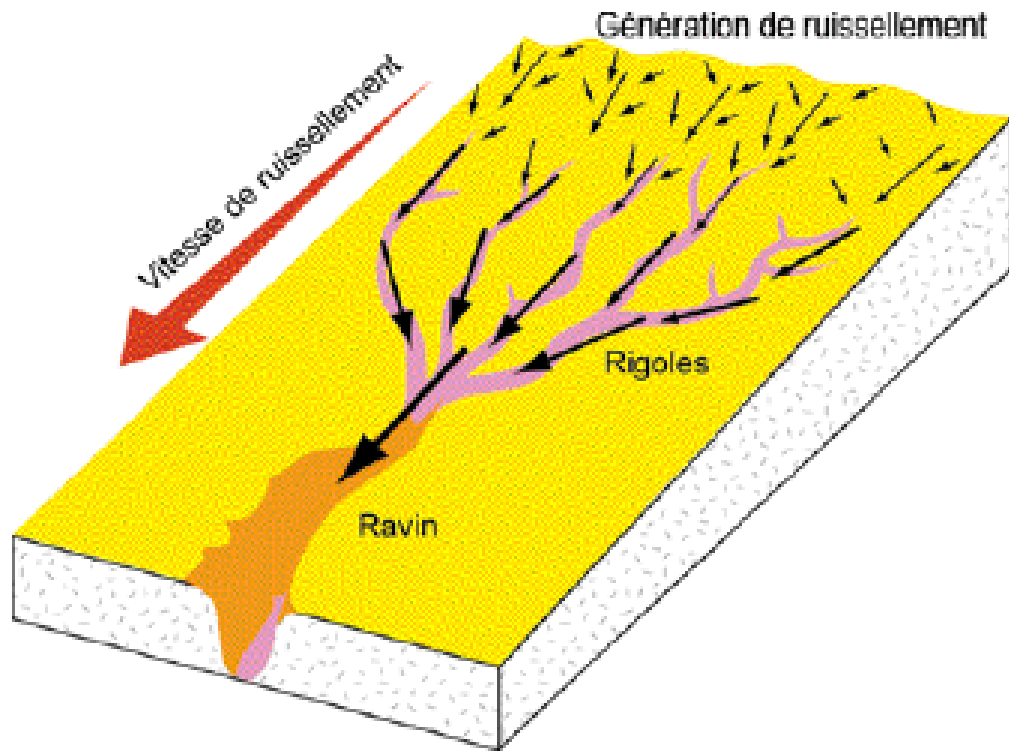


Schéma 4 : Erosion hydrique

Le schéma présente le processus de progression de l'érosion. Lorsqu'il pleut et que cela génère du ruissellement, le ruissellement descend d'abord vers le bas sur toute la surface, mais par la suite il se concentre en des endroits relativement peu élevés de la pente en formant des voies de ruissellement. De telles voies de ruissellement sont appelées des rigoles. Le ruissellement dans les rigoles entraîne une augmentation soudaine de la profondeur d'eau et de la vitesse de ruissellement, provoquant ainsi une augmentation de la puissance de détachement et de transport du sol. C'est pour cette raison que les rigoles grandissent à chaque précipitation, par érosion du sol qui les entoure. On appelle "ravin" la rencontre de plusieurs rigoles. Ce terme désigne des endroits où l'érosion a atteint une profondeur telle que la culture n'est plus possible dans ces voies de ruissellement, et où les versants se dressent sous la forme d'une coupure très prononcée. Ils apparaissent facilement là où la couche inférieure du sol est fragile et se brise facilement. Dans les ravins, on trouve des points de chute d'eau aux endroits où l'érosion a progressé rapidement ; ces points progressent par la suite de plus en plus vers le haut. L'érosion du sol dans les ravins est considérablement plus grande que dans le ruissellement de surface et les rigoles.

Tableau 7 : Fiche pédagogique3 : Prévention et lutte contre l'érosion et le comblement des plans d'eau (Suite)

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Déroulement	Définition et approfondissement des concepts liés à l'érosion et au comblement des plans d'eau	Qu'est-ce qu'une ravine?	<ul style="list-style-type: none"> - Une ravine est une rigole dont la profondeur est comprise entre 40 cm et 1m. 		Synthèse partielle	
		Qu'est-ce que le comblement de plan d'eau ?	<ul style="list-style-type: none"> - Le comblement du plan d'eau résulte d'une accumulation des particules/ éléments étrangers déversés dans les cours ou plans d'eau en raison de processus d'érosion ou d'autres actions anthropiques telles que la pratique des acaja et le déversement des ordures dans les plans d'eau, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des images appropriées du module3 	Synthèse partielle	
		Qu'est-ce qui crée l'érosion, le comblement des eaux ?	<ul style="list-style-type: none"> - L'eau de ruissellement des pluies est la principale cause de ravinement. Mais également, il y a aussi des actions humaines qui accélèrent le processus de l'érosion des sols contribuant ainsi au comblement des eaux. - Les autres causes sont : - la pente des sols (topographie du village) - le ramassage du sable pour la construction des cases. - La force des eaux de ruissellement arrache les particules de la terre pour combler les lits d'eau. - L'intensité et la durée des pluies - La destruction du couvert végétal en amont du village et des berges 		Synthèse partielle	

Tableau 7 : Fiche pédagogique3 : Prévention et lutte contre l'érosion et le comblement des plans d'eau (Suite)

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Déroulement	Définition et approfondissement des concepts liés à l'érosion et au comblement des plans d'eau	Quels sont les effets négatifs de l'érosion et du comblement des eaux	<ul style="list-style-type: none"> - écroulement des maisons - mise à nu des fondations des maisons - circulation difficile dans les agglomérations - transmission des maladies par les eaux de ruissellement - risques de morsure de serpents transportés par les eaux de ruissellement - restriction des champs de distraction des enfants - risques de nombreux cas d'accidents - appauvrissement des eaux en poissons - ensablement des cours et plans d'eau 	Utilisation des images appropriées du module3 et d'autres supports connexes	Synthèse partielle	
		Quels sont les avantages du traitement des ravines et de protection des berges ?	<ul style="list-style-type: none"> - assainir les agglomérations - créer un écosystème favorable au développement des poissons - permettre une libre circulation des engins de pêche non prohibés par la législation en matière de pêche ou de transport sur les eaux - renforcer les chaussées des habitations pour éviter leur écroulement - freiner la vitesse d'écoulement de l'eau dans les rigoles ou dans les ravines - stopper le processus d'approfondissement ou d'élargissement de la rigole ou de la ravine (perte de terre fertile). - favoriser l'infiltration en reboisant et mettant en place des plantes de couverture - Faciliter la sédentarisation en amont des plans d'eau naturels et artificiels 		Synthèse partielle	

Tableau 7 : Fiche pédagogique3 : Prévention et lutte contre l'érosion et le comblement des plans d'eau (Suite)

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Déroulement	Les mesures adaptées pour traiter les ravines	L'animateur essaiera de décrire le mode de réalisation de chacune de ces méthodes et les invitera à en confectionner.	<ul style="list-style-type: none"> - L'animateur invite les participants à indiquer les solutions possibles pour le traitement efficace des ravines. Il les aidera à trouver ces solutions, à savoir : l'utilisation des fascines et des micro-barrage suivis d'une lutte biologique à l'implantation de certaines essences (vétiver, citronnelle..) 		Synthèse partielle	
	L'entretien et la protection des ouvrages ?	Lorsque l'animateur s'assure que les aspects précédents ont été maîtrisés, il indique aux participants de quelle manière, les ouvrages doivent être entretenus et protégés.	<ul style="list-style-type: none"> - Pendant la saison des pluies, il faut inspecter les seuils en fascine de façon régulière et vérifier s'il y a déchaussement des piquets ou si l'eau de ruissellement contourne les dispositifs. - Ranger les pierres qui pourraient se trouver déplacées. - Qu'il s'agisse des seuils en fascine simples ou en pierres sèches, il est recommandé d'assurer leur consolidation avec des plants mis à forte densité et qui pourraient ultérieurement remplacer les pieux qui ne durent pas. 		Synthèse partielle	
Révision du thème/synthèse /Evaluation		<p>Citez les causes possibles des ravines et de comblement d'eau Pourquoi selon vous il faut traiter les ravines ?</p> <p>Décrivez les moyens de traitement des ravines ?</p> <p>citez les causes de comblement des eaux</p> <p>Pourquoi selon-vous il faut protéger les berges,</p> <p>Décrivez les méthodes de protection des berges</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'animateur essaiera de faire retenir par les participants la synthèse des points clés concernant le thème. Il s'agit de l'essentiel à savoir que les ravines et le comblement des plans d'eau sont des dangers pour les populations vivant dans les milieux ruraux, urbains et semi-urbains compte tenu des problèmes de dégradation des terres et plans d'eau qu'elle pose. Ils constituent une source d'insécurité et de pauvreté des communautés. Lutter contre-eux est une impérieuse nécessité pour la gestion durable des ressources en eau et le développement du village. 		Synthèse générale	
Dispositif organisationnel pour la mise en œuvre et le suivi évaluation des activités de réinvestissement retenues	Définir les actions concrètes que les participants peuvent mener immédiatement	Quelles sont les actions à mener pour éviter l'érosion et/ ou le comblement des plans d'eau ? Qui va s'en charger ? Quant et comment ? Avec quels moyens ?				

Tableau 8 : Fiche pédagogique4 : Prévention et lutte contre l'inondation dans les établissements humains et les zones cultivées

Objectifs :

Faire connaître l'inondation, ses causes et ses effets
Faire connaître les dispositions à prendre pour prévenir l'inondation ;
Faire connaître les méthodes de maîtrise de l'inondation.

Résultat attendu : Compréhension des processus d'érosion et de comblement des plans d'eau ainsi que des mesures de prévention et de lutte

Durée : 1h30

Matériels : Images, tissu adhésif, ruban adhésif, marqueur, crayon, papier

Bénéficiaires : Communautés à la base, animateurs d'ONG

Intervenants : animateur des ONG, techniciens et responsables de programmes d'hydrauliques et gestion des ressources naturelles

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Introduction du thème	Faire la salutation d'usage Pré requis	Questions et réponses	- L'eau étant un liquide, stagne toujours là où il y a une cuvette ou un réceptacle		Synthèse partielle	
	Définition du mot inondation causes et effets d'une inondation	Questions et réponses	- On ne peut pas ne pas vivre avec l'eau, mais pour qu'elle ne soit pas nuisible on peut lui créer des chemins et la drainer un peu loin		Synthèse partielle	

Tableau 8 : Fiche pédagogique4 : Prévention et lutte contre l'inondation dans les établissements humains et les zones cultivées (Suite)

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Introduction du thème	Enoncé du thème par l'animateur	Est-ce que l'eau s'infiltré entièrement après la pluie en saison pluvieuse ? qu'observez vous pendant la saison pluvieuse ? dans quel état se trouvent vos champs ? dans quel état se trouvent vos habitations ? dans quel état se trouvent les rues ?	<ul style="list-style-type: none"> - De l'eau partout qui reste plusieurs mois avant de disparaître - les maisons sont dans l'eau - les champs également 		Synthèse partielle	
Déroulement	Processus d'inondation et caractéristiques	Comment peut-on appeler ce phénomène ? Quelles sont les caractéristiques d'une situation d'inondation	<ul style="list-style-type: none"> - inondation 	Faire visualiser les images Th4-1 , Th4-2, et Th4-7	Synthèse partielle	
	Facteurs déterminant ou qui favorisent l'inondation	Quels sont les facteurs qui favorisent ce phénomène ?	<ul style="list-style-type: none"> - Zone naturellement logée dans une dépression - culture dans bas-fonds - abondance des pluies - fermeture des exutoires par les habitations - construction des habitations dans les bas-fonds - comblement des réservoirs naturels de l'eau - inexistence d'ouvrages d'assainissement 	Faire visualiser les images Th4-1, Th4-4 et Th4-5	Synthèse partielle Faire la synthèse ici en regroupant les facteurs en deux groupes : les facteurs naturels et ceux liés à l'action anthropique	

Tableau 8 : Fiche pédagogique4 : Prévention et lutte contre l'inondation dans les établissements humains et les zones cultivées (Suite)

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Déroulement	Conséquences de l'inondation	<p>Selon vous quelles sont les conséquences ? :</p> <p>Au Plan sanitaire</p> <p>Au Plan économique</p> <p>Autres conséquences</p>	<ul style="list-style-type: none"> - pullulation des moustiques - augmentation du taux de prévalence des maladies comme le palu, la diarrhée, le choléra etc.... - augmentation des dépenses en santé - baisse de productivité des individus affaiblis par les maladies - pertes de récoltes donc famine 	Faire visualise Image Th4-7	Faire la synthèse en relevant les différents plans au niveau desquels on note des conséquences	Produire une image de maison insalubre (présence de moustiques, de mouches, d'eau...) où un enfant fait la diarrhée, le vomissement, un enfant sur un lit à l'hôpital et l'un de ses parents à la pharmacie
	Mesures de prévention de l'inondation	Comment faire pour éviter les inondations ?	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place de rigoles/canalisation - mise en place de diguettes de protection des zones cultivées et des habitations 	Faire visualiser les images Th4-2 et Th4-6	Faire la synthèse en tenant compte des propositions pertinentes faites par le groupe cible	
	Mesures de maîtrise des inondations	Comment faire pour maîtriser les inondations ?	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place de rigoles/canalisation - mise en place de diguettes de protection des zones cultivées et des habitations 	Faire visualiser l'image Th4-2	Faire la synthèse en tenant compte des propositions pertinentes faites par le groupe cible	
	Avantages de la maîtrise des inondations	Quelles retombées aurons-nous à maîtriser ou à éviter les inondations ?	<ul style="list-style-type: none"> - Moins de maladies hydriques - Individus plus aptes à travailler - moins de dépense de santé - moins de pertes de récoltes donc plus de famine 		Faire la synthèse en insistant sur le bien être que les individus et le village ont à tirer	Produire une image d'une maison dans laquelle les gens sont bien portant avec des motos et grenier
Révision du thème/synthèse /Evaluation	Evaluation des connaissances	Qu'avez-vous retenu après cette séance ?			Synthèse générale	
Dispositif organisationnel mise en œuvre et le suivi évaluation des activités de réinvestissement retenues	Définir les actions concrètes que les participants peuvent mener immédiatement	Quoi faire ? Par qui et quelle partition ? Pour qui ? Quand ? Ressources et stratégie de mobilisation ? Risques à contrôler ? et comment ?				Remerciements et prise d'un autre RDV si possible

Tableau 9 : Fiche pédagogique5 : Protection des eaux de surface et des eaux souterraines contre la pollution

Objectifs :

Aider les communautés à identifier les problèmes importants de protection des eaux de surface et des eaux souterraines contre la pollution du bassin ou sous bassin.

Dégager les problèmes qu'une action, communautaire et/ou individuelle pourrait permettre de prévenir ;

Expliquer la pollution des eaux et préciser les dangers liés à ce phénomène ;

Inventorier les pratiques de la pollution des eaux ;

Informers sur les mesures et pratiques de protection des eaux de surface et souterraines ;

Susciter l'adoption des attitudes favorables à la protection des ressources en eau.

Résultat attendu : Compréhension des types de pollution de ressources en eau, leurs causes et conséquences ainsi que des mesures de protection

Durée : 1h15

Matériels : Images, tissu adhésif, ruban adhésif, marqueur, crayon, papier

Bénéficiaires : Communautés à la base, Animateurs d'ONG

Intervenant : Animateur des ONG, techniciens et responsables de programmes d'hydrauliques et gestion des ressources naturelles et des Communes

Etape	Breve description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Introduction du thème	Faire la salutation d'usage et autre civilité par rapport au démarrage de l'animation Harmonisation des règles du déroulement de l'animation y compris le programme.	Questions et réponses	<ul style="list-style-type: none"> Un bref rappel des messages des précédentes séances d'animation/appréciation des connaissances par rapport au module et l'harmonisation des règles du déroulement de l'animation y compris le programme. 		Synthèse partielle	
	Introduction au thème D écouverte/prospection et identification des sources de pollution des eaux dans la/les localités Pré requis et appréciation des connaissances liées des mots clés du thème et à l'existence de source ou causes de la pollution Rappel de l'analyse situationnelle				Synthèse partielle	

Tableau 9 : Fiche pédagogique5 : Protection des eaux de surface et des eaux souterraines contre la pollution (Suite)

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Déroulement	Définition et clarification de concepts liés aux ressources en eau et à la pollution	<ul style="list-style-type: none"> - Qu'entend-t-on par Pollution des eaux de surface? Des eaux souterraines? - Quels sont les activités que mènent les hommes et qui peuvent nuire/altérer la qualité/Souiller/ eaux de surface et/ou souterraines ? - Qu'entend-t-on par pollution de l'eau? - Citez les types de pollution des eaux ? - Quelles sont les conséquences de la pollution des eaux ? 	<ul style="list-style-type: none"> - La pollution c'est la dégradation ou l'altération d'un milieu naturel (ici eaux de surface et eaux souterraines) par des substances chimiques et autres déchets ou nuisibles. - Les eaux souterraines peuvent être contaminées comme les eaux de surface, selon la profondeur de la nappe phréatique et le type de sol dans lequel elles se trouvent. En effet, les eaux de surface contaminées par des déchets toxiques, par les eaux de lixiviation des décharges, par des matières fécales ou par des engrais ou des pesticides d'origine agricole peuvent s'infiltrer, par percolation ou par des fissures dans la roche- mère, jusqu'aux nappes d'eau souterraines et les rendre impropres à la consommation humaine. 	Visualiser les images Th5- 1 à Th5-4	<p>approfondir un débat et connaissance de l'état des lieux dans le villages et les localités ou terroirs connexes (Qu'est ce que vous observez, qu'est ce que cela inspire, Que peut on dire d'autre, etc.)</p> <p>Synthèse partielle</p>	
	Types de pollution	<ul style="list-style-type: none"> - Quels types de pollution ? : 	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution des eaux de surfaces - Pollution des souterraines et les mécanismes de pollution 			
	Types de pollution	<ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les sources de pollution et les types de polluants dans votre localité et les sous-bassins ou votre région? 	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution due aux déchets liquides et solides (excréments d'animaux et d'hommes) - Pollution due aux agents naturels - Pollution due au manque d'hygiène de milieu en général - Pollution due aux matières organiques - Pollution due aux métaux lourds/ Pollution due aux nitrates - Pollution due aux phosphates, eutrophisation - Pollution due aux plastiques et déchets agricoles - Pollution due aux produits phytosanitaires/ accidentelle - Décharge incontrôlée de divers origine, eaux usées, déchets industriels, effluent agricole provenant des eaux d'irrigation et des installation d'élevage, eaux de ruissellement des villes, l'épandage délibéré de produit chimique sur le sol, les eaux de surface, pour augmenter le rendement 	Utilisation des images appropriées du module5 et d'autres supports connexes	Synthèse partielle	

Tableau 9 : Fiche pédagogique5 : Protection des eaux de surface et des eaux souterraines contre la pollution (Suite)

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Déroulement	Mécanismes de pollution	Quels sont les mécanismes de pollution ?	<ul style="list-style-type: none"> - Point d'eau potable : Mauvaise hygiène aux points d'eau, fuite dans les réseaux laissant entrer des terres, périmètre immédiat (25/25m) ou non du point sujette à des activités ou pratiques favorisant l'infiltration de contaminants chimique ou biologique divers - Eau de surface - Eau souterraine (contamination des nappes aquifères) Attention : une eau qui s'infiltré en traversant un sol souillé (déchets, excréments d'animaux ou humain,) est également souillée ; Aussi les puits/forages creusés dans ces nappes sont des portes ouvertes à d'autres pollutions 	Utilisation des images appropriées du module5 et d'autres supports connexes	Formation fondamentale sur les mécanismes de pollution des eaux de surfaces Formation fondamentale sur les mécanismes de pollution des eaux de souterraines Synthèse partielle	
	Facteurs déterminants de la qualité de l'eau	Quels sont les facteurs déterminant de la qualité de l'eau	<p>Plusieurs facteurs déterminent la qualité de l'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Propriétés physiques : turbidité (l'eau est elle claire), température, conductivité, aspect général - Propriétés chimiques : Composition chimique (présence de nitrates, phosphate, calcium, fer, etc.) ; salinité, - Qualité bactériologique : présence de germes (coliformes) 		Synthèse partielle	
	Conséquences et manifestations VS manifestation et conséquences de la pollution	<p>Quelles sont les conséquences et manifestations sur divers plan que vous observer, vivez et subissez ???</p> <ul style="list-style-type: none"> -Au plan social - Au plan sanitaire ? - Au plan de la qualité de la ressource (dégradation, altération, surcharge, modification néfaste du milieu aquatique étant qu'écosystème/déséquilibre du milieu aquatique provoqué par un excès ? - Au plan économique ? - Au plan écologique - Au plan agricole ? - Au plan des services de base et besoins fondamentaux ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Juste un exemple (sanitaire) : Paludisme, Diarrhée, Diarrhée infantile, Vomissement, Choléra, Dysenterie bacillaire, Diphtérie (maladie infectieuse bactérienne se manifestant par une angine), Infections respiratoires (rhume, bronchite, etc.), Conjonctivite, Affections gastro-intestinales, Gastrite (inflammation de la muqueuse de l'estomac), Gastro-entérite (inflammation simultanée de la muqueuse de l'estomac et celle de l'intestin grêle), Téniaise (surtout chez les mammifères), oxyurose, Anémie, Vers de guinée, Bilharziose urinaire, Hépatite virale A, Fièvre, les helminthiases intestinales surtout chez les enfants, Toux, Maux de ventre, Maux d'yeux, Maux d'oreille, Infections cutanées, Fièvre typhoïde, Fièvre paratyphoïde, Fièvre jaune, Fièvre récurrente à poux, Fièvre récurrente par morsure de rats, Onchocercose, Etc. 	Utilisation des images appropriées du module5 et d'autres supports connexes		

Tableau 9 : Fiche pédagogique5 : Protection des eaux de surface et des eaux souterraines contre la pollution (Suite)

Étape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Déroulement	Mesures et pratiques de protection des eaux de surfaces et souterraines	<ul style="list-style-type: none"> Quelles les alternatives de solutions intégrées pour remédier ou freiner la pollution des eaux de surfaces et/ou souterraines ? 	<ul style="list-style-type: none"> Seul l'amélioration générale de l'hygiène peut aider à l'élimination ou à la réduction des conséquences de la pollution et à l'augmentation de l'espérance de vie des populations 	Visualiser les images Th5-6; Th5-7; Th 5-8; Th5-9; Th 5 – 10		
	Importance et utilité de la protection, de la conservation et d'une gestion saine des ressources en eau	<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les avantages d'une meilleure prise en compte des risques de pollution des eaux et des mesures de conservation et de protection associées à chaque pratique à risque identifiés dans votre localité ou bassin ou sous bassin ? 	<ul style="list-style-type: none"> Avantages liés à la réduction des dépenses de traitement de l'eau polluée/contaminée Avantages liés à la réduction de dépense de santé Avantages liés à l'évitement de la maladie et l'augmentation du temps au travail Avantages liés à une production saine pour le bien être des clients/populations Avantages liés à la réduction de la pauvreté 	Visualiser les images Th 5-11 et Th5-12		
	Amélioration de la qualité de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> Quelles autres dispositions faciliteraient une amélioration de la qualité et sa de disponibilité pour les générations futures 	<ul style="list-style-type: none"> *Suivi de la qualité de la ressource Que faire *Surveillance et détection : appréciation/analyse des paramètres *Mise en œuvre de mesure naturelle de protection et d'accompagnement *Mesure DIRO : développement institutionnel et renforcement organisationnel 	Utilisation des images appropriées du module 5 et d'autres supports connexes		
Révision du thème/synthèse /Evaluation					Synthèse générale participative/évaluation et activités de réinvestissement	
Dispositif organisationnel mise en œuvre et le suivi évaluation des activités de réinvestissement	Définir les actions concrètes que les participants peuvent mener immédiatement	<p>Quoi faire ? Par qui et quelle partition ? Pour qui ?</p> <p>Quand ?</p> <p>Ressources et stratégie de mobilisation ? Risques à contrôler ? et comment ?</p>				
	Clôture de la séance		<ul style="list-style-type: none"> Prendre rendez - vous pour la prochaine séance. 			

Tableau 10 : Fiche pédagogique6 : Valorisation et lutte contre le gaspillage des ressources en eau

Objectifs :

Expliquer le gaspillage et la valorisation des ressources en eau

Informer sur l'importance et la nécessité d'une meilleure valorisation des ressources en eau

Susciter le développement d'aptitudes favorables à l'utilisation rationnelle des ressources en eau.

Résultats attendus :

Connaissance des formes de gaspillage des ressources en eau, leurs causes et conséquences et les mesures correctives

Connaissance des activités de valorisation des ressources en eau et leurs avantages pour les communautés

Durée : 1h30

Matériels : Images, tissu adhésif, ruban adhésif, marqueur, crayon, papier

Bénéficiaires : Communautés à la base, animateurs d'ONG

Intervenants : animateur des ONG, techniciens et responsables de programmes d'hydrauliques et gestion des ressources naturelles

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Introduction du thème	<ul style="list-style-type: none"> - Faire la salutation d'usage et autre civilité par rapport au démarrage de l'animation - Harmonisation des règles du déroulement de l'animation y compris le programme. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'animateur se chargera d'annoncer le thème de la séance « valorisation et lutte contre le gaspillage des ressources en eau ». A titre d'exemple, il pourra exploiter une image illustrative du gaspillage de l'eau pour introduire le sujet 		IMAGE Th 6 – 1	Synthèse partielle	
	<ul style="list-style-type: none"> - Prérequis sur l'importance de l'eau en tant que ressource et quelques pratiques de gaspillage de l'eau et leurs conséquences - Introduction au thème 	<ul style="list-style-type: none"> - Citez des exemples de gaspillage de l'eau - Quelles sont les conséquences du gaspillage de l'eau ? - Que pensez-vous de cette pratique ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Listing des usages de l'eau dans le village - Exemples de gaspillage de l'eau (Enoncer le thème) 	Visualiser Th6-1 et Th6-2	Synthèse partielle	

Tableau 10 : Fiche pédagogique6 : Valorisation et lutte contre le gaspillage des ressources en eau

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Déroulement	Gaspillage de l'eau	- Qu'entendons nous par gaspillage de la ressource en eau ?	- Une borne fontaine avec fuite de robinet. Présence de boue et flaques d'eau tout autour de la borne fontaine. - Au besoin, l'animateur peut organiser une visite de terrain pour faire voir une ressource utilisée de façon irrationnelle :	Visualiser les images Th6-1 et Th6-2		
		- Qu'avons-nous à l'opposé du gaspillage de l'eau ? Qu'entendons nous donc par valorisation des ressources en eau?		Utilisation des images appropriées du module 6 et d'autres supports connexes		
		- Quelles sont les ressources en eau du village non exploitées ?				
		- Quelles sont les ressources en eau utilisées de façon non judicieuse ?				
		- Quels sont les avantages d'une valorisation des ressources en eau ?				
		- Quels sont les inconvénients d'un gaspillage des ressources en eau ?				Synthèse partielle
		- Quelles solutions préconisez-vous ?		Visualiser l'image Th6-1 et Th6-2		
		- Peut-on toujours réussir à arrêter l'écoulement de l'eau ?		Visualiser l'image Th6-6		

Tableau 10 : Fiche pédagogique6 : Valorisation et lutte contre le gaspillage des ressources en eau

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Déroulement	Clarification de concepts : le gaspillage des ressources en eau	Questions-réponses	<ul style="list-style-type: none"> - L'animateur recueille les propositions de définition des participants qu'il complètera en disant : nous retiendrons que le gaspillage des ressources en eau est l'ensemble des pratiques de l'homme qui utilisent les ressources en eau naturelles ou artificielles de façon irrationnelle. 	Visualiser l'image Th6-1		L'animateur se chargera de clarifier certains concepts avec les participants.
	Clarification de concepts : la valorisation des ressources en eau	Questions-réponses	<ul style="list-style-type: none"> - La valorisation des ressources en eau est l'ensemble des pratiques qui permettent à l'homme d'exploiter et de tirer profit des ressources en eau naturelles ou artificielles. 	Visualiser l'image Th 6- 6 ou Th6- 8		L'animateur amène les participants à proposer des définitions sur la valorisation des ressources en eau. Il en fera une synthèse et fera la proposition suivante :
	Nécessité de lutter contre le gaspillage et de valoriser des ressources en eau/ Mesures à prendre	Questions-réponses	<ul style="list-style-type: none"> - Une borne fontaine avec fuite de robinet, présence de boue et flaques d'eau tout autour/ Réparation du robinet et absence de boue et flaques autour de la borne fontaine ; - Rivière avec un espace vide tout autour non exploité/ Rivière, un champ à côté mais pas de dispositif simple d'irrigation pour profiter de la ressource/ Rivière à côté de laquelle un champ est cultivé avec un système d'irrigation (utilisation de motopompe) - Un puit artésien laissant l'eau couler dans la nature et créant des flaques d'eau/ Forage artésien protégé avec une canalisation vers deux parcs à poissons, les carrés de maraîchage et des casiers rizicoles bien entretenus qui permet à quelqu'un de pêcher de gros poissons 	Visualiser les images de 3 scénarii : Lutte contre le gaspillage de l'eau (Images Th 6- 2/ Th 6 - 3) Valorisation des ressources en eau (Images Th 6 -4 Th 6 - 5 et Th6-6) Valorisation des ressources en eau (Images Th 6-7 et Th6-8)		L'animateur devra s'inspirer des trois scénarii proposés pour informer sur la nécessité de lutter contre le gaspillage des ressources en eau, et de mieux les valoriser :

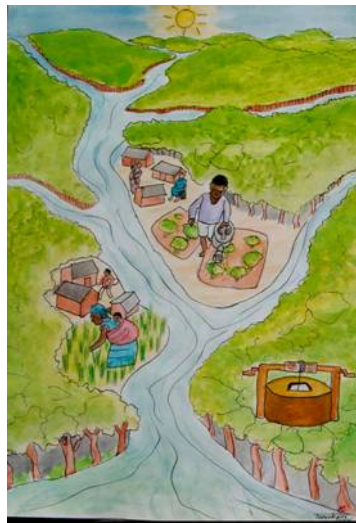
Tableau 10 : Fiche pédagogique6 : Valorisation et lutte contre le gaspillage des ressources en eau

Etape	Brève description du contenu	Questions Possibles	Réponses possibles et analyses	Outils Supports	Synthèse Formation fondamentale	Activités de réinvestissement, retenues
Déroulement	Mesures de lutte contre le gaspillage de l'eau et de valorisation des ressources	<ul style="list-style-type: none"> Qu'allez-vous faire pour ne pas gaspiller l'eau ? 	<ul style="list-style-type: none"> Lister les actions 	Visualiser les images Th6-4, Th6-5 et Th6-7	Synthèse partielle	
		<ul style="list-style-type: none"> Qu'allez-vous maintenant faire pour valoriser cette ressource ? 	<ul style="list-style-type: none"> - 			
		<ul style="list-style-type: none"> Qui, Quand et Comment le faire 	<ul style="list-style-type: none"> - 			
Révision du thème/synthèse /Evaluation		<ul style="list-style-type: none"> Synthèse générale Remerciement et prise de rendez-vous. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour mieux assurer un usage durable des ressources en eau, leur bonne gestion passe avant et après tout par leur valorisation et gestion saine et équitable. 		Synthèse générale participative/évaluation et activités de réinvestissement	Prendre rendez -vous pour la prochaine séance.
Dispositif organisationnel mise en œuvre et le suivi évaluation des activités de réinvestissement retenues	Définir les actions concrètes que les participants peuvent mener immédiatement	<ul style="list-style-type: none"> Quoi faire ? Par qui et quelle partition ? Pour qui ? Quand ? Ressources et stratégie de mobilisation ? Risques à 	<ul style="list-style-type: none"> L'animateur et les organisateurs clôturent la séance en remerciant la population pour la participation active. L'animateur doit annoncer l'objet de la prochaine séance (Suggestion de thème) 			

Séquence de figurines pour la fiche pédagogique 1 : Notions sur les concepts de bassin versant et de gestion intégrée des ressources en eau



Th 1-1 : le bassin versant (BV)



Th 1-2 : les usages de l'eau



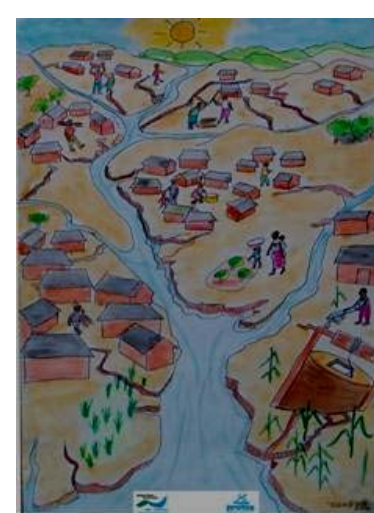
Th 1-3 : les usages de l'eau



Th 1-4 : les usages de l'eau



Th 1-5 : conséquences des usages multiples de l'eau



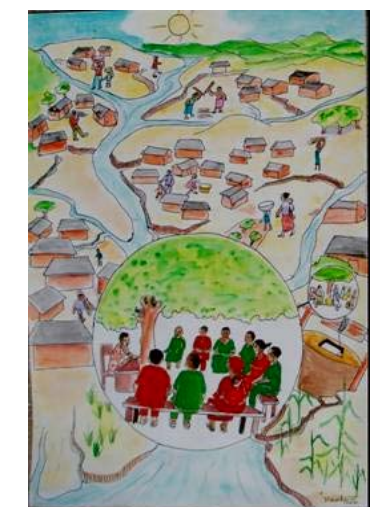
Th 1-6 : les conséquences des usages multiples de l'eau dans le BV



Th 1-7 : les relations amont- aval dans un BV



Th 1-8 : les relations amont- aval et conséquences

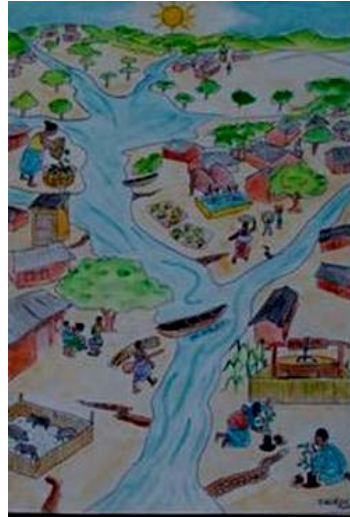


Th 1-9 : la concertation entre les usagers du BV (amont- aval)

Formation sur les outils et méthodes de promotion de la gestion intégrée des ressources en eau au niveau local

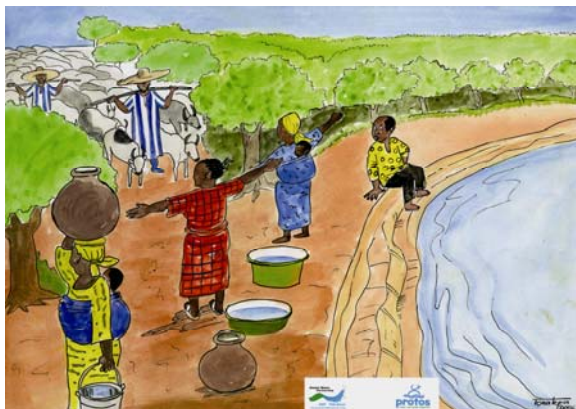


Th 1- 10: la concertation entre les usagers en vue d'une identification des mauvaises pratiques à éviter



Th 1-11: la promotion des bonnes pratiques à l'échelle du BV

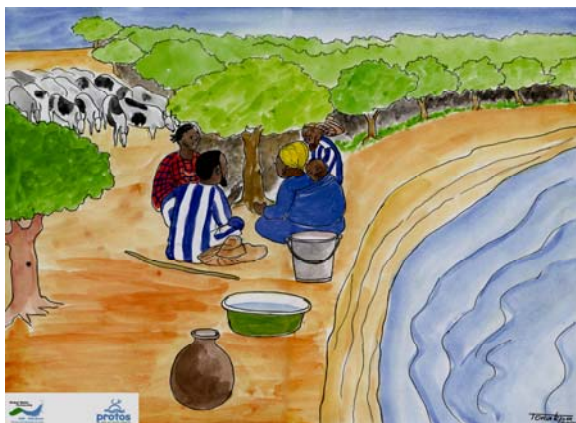
Séquence de figurines pour de la fiche pédagogique 2 : Gestion équitable des ressources en eau et la prévention des conflits



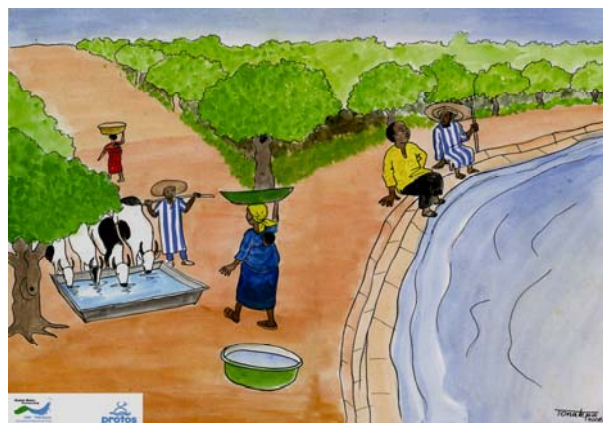
Th 2 – 1 : les sources de conflit liés à l'eau



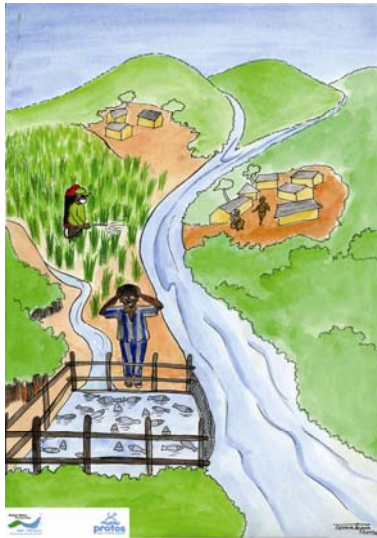
Th 2 – 2 : les manifestations/ conséquences de conflit lié à l'eau



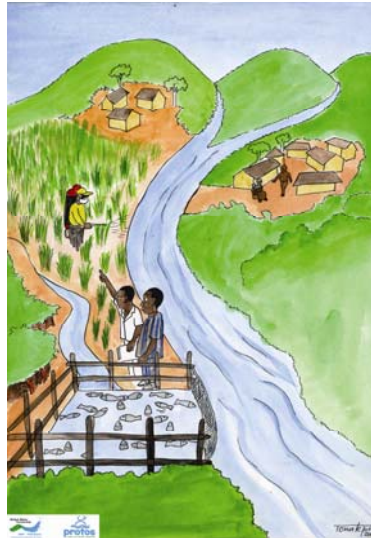
Th 2 – 3 : la concertation entre les parties en conflit



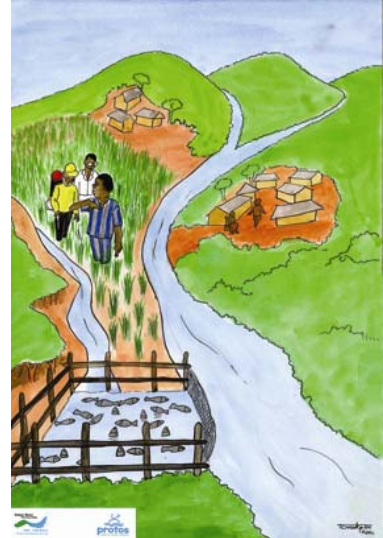
Th 2 – 4 : l'entente entre les parties et l'utilisation concertée de la ressource eau



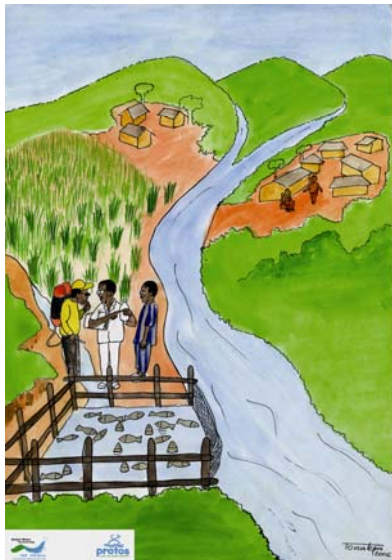
Th2 – 5: les relations amont- aval
comme source de conflit



Th2 – 6: les conséquences des
relations amont- aval



Th2 – 7 : le rapprochement entre les acteurs
des parties amont et aval du BV



Th2 – 8 : l'échange entre les parties en
présence d'un médiateur



Th2 – 9 : le conflit entre agriculteur et éleveur



Th2-10: la manifestation du conflit



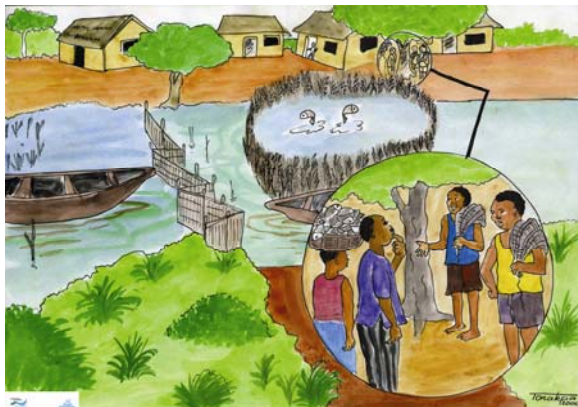
Th2 – 11: l'établissement de mécanisme
d'utilisation concertée de la ressource



Th2 – 12 : les sources de conflit sur les plans d'eau



Th2 – 13 : la concertation entre les usagers du plan d'eau

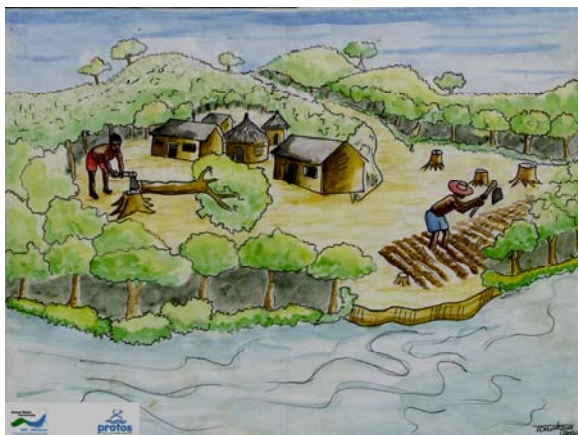


Th2 – 14 : les usagers du plan d'eau s'entend sur les dispositions à prendre

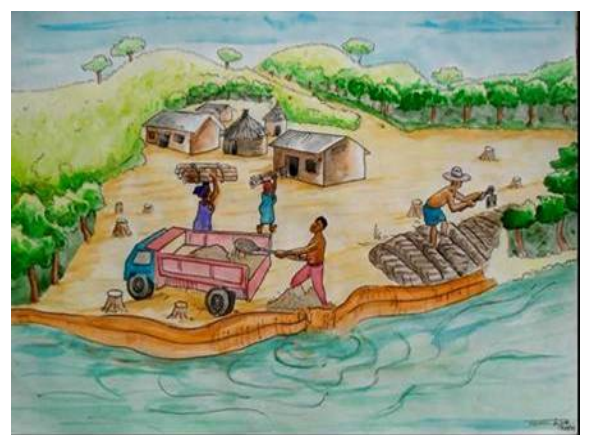


Th2 – 15 : le plan d'eau est accessible à tous les usagers

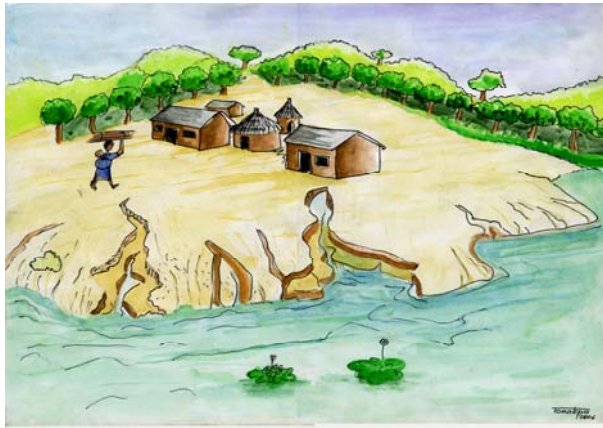
Séquence de figurines pour fiche pédagogique 3 : Prévention et lutte contre l'érosion des sols et le comblement des plans d'eau



Th3 – 1 : les pratiques qui sont à l'origine des processus d'érosion et de comblement des plans d'eau



Th3 – 2 : les pratiques qui sont à l'origine des processus d'érosion et de comblement des plans d'eau



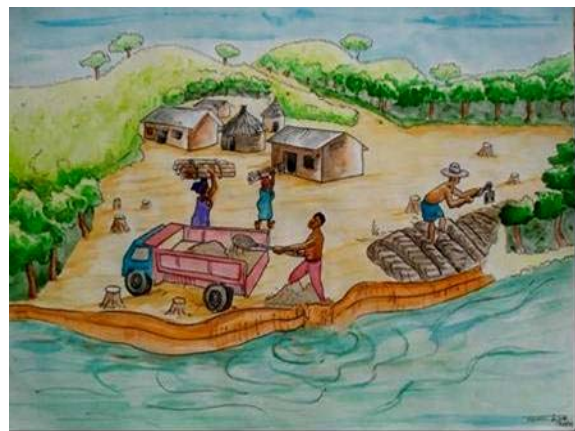
Th3 – 3 : l'érosion en tant que facteur de dégradation de l'espace et du cadre de vie



Th3 – 4 : le reboisement et les cordons pierreux comme pratiques de lutte contre l'érosion



Th3 – 5 : l'entretien des arbres mise en place



Th3 – 2 (Th3 – 6) : l'exploitation du sable comme facteur de déstabilisation des berges



Th3 – 7 : la pratique des acadja et le comblement des plans d'eau



Th3 – 8 : les conséquences du comblement des plans d'eau (inondation, déplacement des populations, déstabilisation sociale, et pertes matérielles..)



Th3 – 9 : la mise en place de diguettes, le reboisement, la reconstitution des berges et la protection des habitations

Séquence de figurines pour la fiche pédagogique 4 : Prévention et la lutte contre l'inondation dans les établissements humains et les zones cultivées



Th4 – 1 : l'occupation anarchique de l'espace et la vulnérabilité des habitations à l'inondation



Th4 – 2 : la canalisation des eaux de ruissellement



Th4 – 3 : une habitation construite en hauteur avec des canalisations pour les eaux de ruissellement



Th4 – 4 : la vulnérabilité des zones basses à l'inondation par rapport aux habitations construites sur terre ferme



Th4 – 5 : les maisons construites dans les bas-fonds sont vulnérables aux inondations



Th4 – 6 : les maisons construites sur terre ferme sont moins vulnérables à l'inondation



Th4 – 7 : l'inondation des champs mitoyens des plans d'eau en période de crues

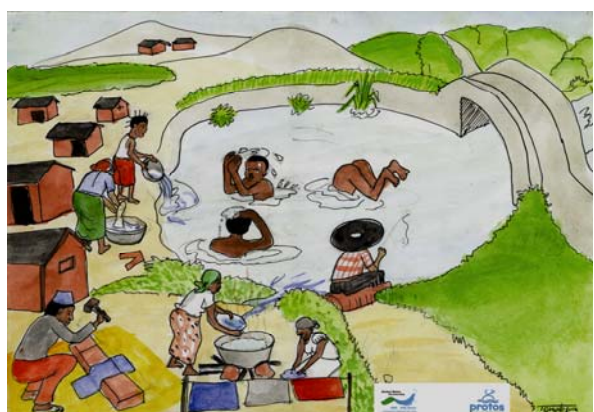


Th4 – 8 : l'aménagement des canaux de drainages, désensablement des cours d'eau, protection des habitations, cultures de décrue...

Séquence de figurines pour de la fiche pédagogique 5 : Protection des ressources en eaux contre la pollution



Th5 – 1 : les pratiques de pollution de la ressource eau



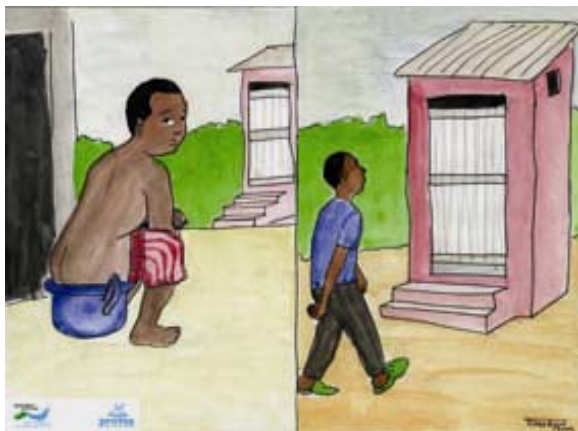
Th5 – 2 : les pratiques de pollution de la ressource eau



Th5 -3 : les pratiques de pollution de la ressource eau



Th5 - 4 : les conséquences de la pollution de la ressources



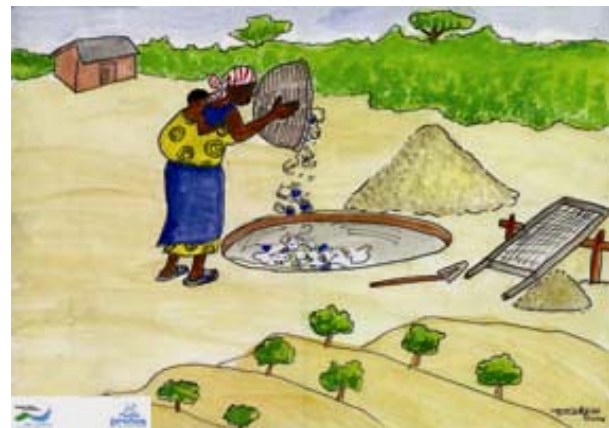
Th5 - 6 : l'usage des latrine pour éviter la pollution de l'eau par les matières fécales



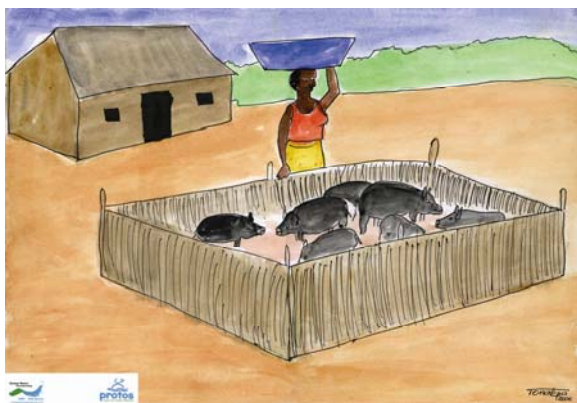
Th5 - 7 : la délimitation des aires d'usage de l'eau



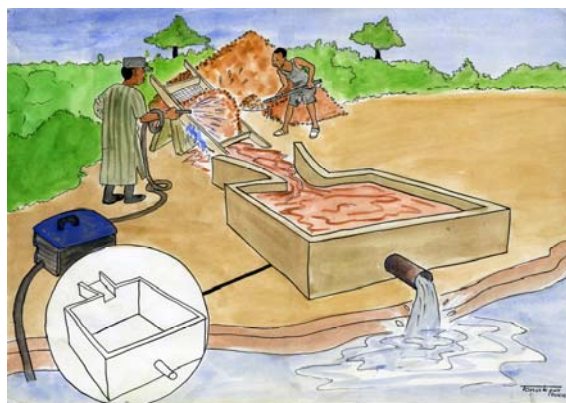
Th5 - 8 : l'éloignement des champs des cours d'eau et aménagement des aires de protection (périmètre de protection) autour des captages



Th5 - 9 : la fosse à ordures réalisée, l'assainissement du cadre de vie et la gestion ordures dans les ménages



Th5 – 10 : le parcage des animaux



Th5 – 11 : le traitement primaire de l'eau de lavage des graviers au moyen du dispositif appelé regard décanteur



Th5 – 12 : l'aménagement des aires de lavage respectivement pour les motos et les camions

Séquence de figurines pour la fiche pédagogique 6 : Valorisation et lutte contre le gaspillage des ressources en eau.



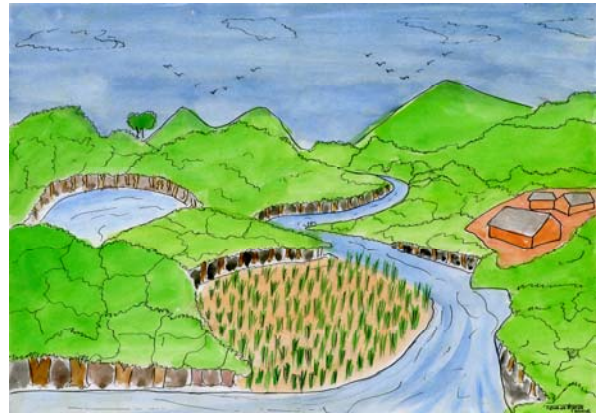
Th6 – 1 : la fuite d'eau de robinet (gaspillage d'eau et présence de boue et flaques d'eau autour du robinet)



Th6 – 2 : la réparation du robinet



Th6 – 3 : un cours d'eau avec des possibilités de valorisation de la ressource eau



Th6 – 4 : la valorisation de la ressource eau à travers la promotion de la riziculture



Th6 – 5 : la valorisation optimale de la ressource eau avec des dispositifs d'irrigation



Th6 – 6 : le gaspillage de la ressource eau autour de forage artésien



Th6 – 7 : valorisation de la ressource eau suite à la maîtrise de l'eau du forage artésien (pisciculture, maraîchage, de la riziculture) pour assurer la sécurité alimentaire et lutter contre la pauvreté

Conclusion et recommandations

Les résultats de l'évaluation technique et des objectifs réalisés au terme de l'atelier de formation révèlent d'une manière générale l'atteinte des objectifs visés. Les communications, les travaux en commission et les débats en plénière ont aussi permis aux participants de rehausser le niveau de compréhension de participants par rapport à la GIRE ainsi que les outils et méthodes pouvant faciliter son introduction et sa mise en œuvre effective à la base. Cet atelier a également permis de finaliser six fiches pédagogiques d'animation et d'éducation relative à la GIRE à la base.

Les résultats de l'évaluation technique et des objectifs ont révélé une satisfaction totale des participants qui ont bien apprécié les échanges fructueux qu'ils ont eu avec les organisateurs au cours de la formation. On retient également que la formation leur a permis de mieux s'informer les outils et méthodes dispensés sur la GIRE.

Fort de ce qui précède, les participants à l'atelier ont pu formuler les recommandations ci-après :

- La finalisation effective des outils d'animation et leur mise à disposition des utilisateurs de terrain dans un bref délai ;
- L'organisation d'une restitution des connaissances et techniques sur la GIRE dans les structures d'intervention et localités d'intervention des participants ;
- L'organisation périodique de rencontres entre les participants pour échanger sur la mise en œuvre de la GIRE dans leur zone respective d'intervention ;
- L'élargissement du cadre de concertation sur la GIRE aux collectivités locales ;
- Restituer les connaissances de l'atelier au niveau des structures respectives.

Quant aux organisateurs, ils se sont engagés à faciliter le suivi concerté de la mise en œuvre des recommandations issues de l'atelier de formation. Ils ont également exhorté les participants à s'investir dans une valorisation effective des acquis et résultats de l'atelier de formation, afin de pouvoir permettre une évaluation de l'initiative dans l'intervalle d'un an. Ceci pourra permettre de tirer les leçons de l'expérience et apporter les adaptations nécessaires pour la suite.

Annexes

Annexe 1 : Liste des participants

N°	Nom et Prénoms	Responsabilité/ Structure	Provenance	Contact (Tél. Email)
01	LAWANI Pierre	Animateur CERIDAA	Houéyogbé	95 96 28 37 97 60 37 37
02	AGBASSON Jérôme	Animateur AVPN	Toviklin	95 96 28 37
03	TOZO Cyprien	Coordonnateur AIJPD	Lokossa	90 90 55 10 22 41 16 98
04	RADJI Moussili	Animatrice AVPN	Dogbo	93 41 43 98
05	DJITRINOU A. Codjo	Coordonnateur REPFED ONG	Lalo	22 49 41 96
06	KPADE C. Elias	Coordonnateur ONG JAE	Applahoué	97 88 51 13
07	KPANGON Hector	Coordonnateur de Recherche CREPA-Bénin	Cotonou	97 87 77 60
08	SOSSOU H. Cécile	Animatrice ASPPIP- ONG	Lokossa	95 50 45 48
09	SODOKIN Emile	Fédération AUE Couffo Banigbé	Lalo	22 49 45 76
10	KOUSSAHOUE M. Justin	AUE Tchigonouhoué	Dogbo	
11	GNONLONFOUN Azianè	CSEHA Hessa	Lalo	
12	GOUSSI Sylvain	Union Communale des Maraîchers (UCM)	Lokossa	95 56 20 63
13	LEKOULA Codjo	Représentant Comité Riz UDP Mono-Couffo	Manonkpon	90 04 43 89
14	SESSOU Rémi	Animateur UDP Mono-Couffo	Lokossa	95 15 31 19
15	TOSSAVI Patrice	Président AUE DRE	Houéyogbé	95 40 15 31
16	SODEGLA C. Honoré	Consultant Indépendant	Cotonou	93 99 24 76
17	FAKOREDE Morènikè	Consultante Indépendante	Cotonou	90 94 45 25

Annexe 1 : Liste des participants (Suite)

N°	Nom et Prénoms	Responsabilité/ Structure	Provenance	Contact (Tél. Email)
18	TOKLO Maxime	A2D - ONG	Klouékanmè	90 92 61 59 97 68 82 02 mtoklo@yahoo.com
19	DESNOYER Florent	Représentant National de Protos	Cotonou	21 30 36 01
20	HOUINATO Guillaume	Protos Antenne Lokossa	Lokossa	22 41 00 50
21	LAMIZANA Birguy	Partenariat Ouest Africain de l'Eau	Ouagadougou	
22	HOUANYE K. Armand	PNE-Bénin	Cotonou	21 31 10 93
23	BIOKOU EGOUNLETY Aurore	PNE-Bénin	Cotonou	21 31 10 93
24	ZOHOUN Marcellin	FDC/ Plan Bénin	Klouékanmè	95 86 92 26 dehazohoun@yahoo.fr
25	AKAKPO Pierre	UCP/ ACOMA	Grand Popo	95 11 71 93
26	DANSIGA D. Clotilde	Point Focal PNE-Bénin Mono-Couffo	Klouékanmè	22 49 41 96 22 49 45 28 90 93 99 96
27	GUEDESSOU Jean	Coordonnateur Projet d'Aménagement de la Basse Vallée du Mono-Couffo/ Centre Régional pour la Promotion Agricole Secrétaire PF PNE-Bénin Mono- Couffo	Lokossa	95 86 16 22 90 91 23 42 22 41 11 20

Annexe 2 : Allocution d'ouverture du Représentant Résident de Protos

Mesdames et messieurs,

Permettez-moi avant tout de vous souhaiter chaleureusement la bienvenue à cet atelier.

A mon grand regret, un empêchement majeur ne m'a pas permis d'assister à l'atelier sur la GIRE des acteurs du Mono et du Couffo des 13 et 14 avril derniers.

J'ai par contre appris avec plaisir que cet évènement a reçu la participation active de tous et a posé les jalons du présent atelier de formation des animateurs sur les outils et méthodes de promotion de la GIRE au niveau local.

La GIRE peut finalement se résumer à l'habileté que montrent les différents usagers de l'eau à valoriser cette ressource (et les ressources connexes telles que la terre et la végétation) dans le respect de l'autre, et ce de manière durable et équitable.

PROTOS compte parmi ses principaux objectifs de faire le plaidoyer pour les concepts de la GIRE et de développer des actions et des outils permettant de renforcer les compétences des acteurs locaux en matière de GIRE.

C'est à ce titre que notre partenariat avec le PNE-Bénin, dont l'objectif ultime est la promotion de la GIRE, s'apparente à une alliance de sang entre frères jumeaux.

En effet, sans le travail de qualité fournit par le PNE, l'outil que nous allons vous présenter, destiné à susciter une réflexion suivie d'initiatives concrètes au niveau local, n'aurait pu voir le jour.

Cet outil est né du constat amer que la GIRE est encore aujourd'hui, avant tout, un concept débattu lors de conférences et autres séminaires en des termes savants, mais que sa diffusion auprès des populations, suivie d'actions concrètes, décidées et mises en œuvre par les populations elles-mêmes, ainsi que les autres acteurs concernés, n'a pour ainsi dire pas lieu.

Ce dernier point m'emmène à attirer votre attention sur le fait que les animateurs, dans le souci de susciter réflexion et action de leurs futures audiences lorsqu'ils dérouleront l'outil qui fait l'objet de cet atelier, devront veiller à respecter les valeurs socioculturelles de leurs auditoires et ne pas se positionner comme « professeur ».

Pour finir, je tiens à signaler que la diffusion et l'utilisation de cet outil dans les départements du Mono et du Couffo est une expérimentation quasi-unique au Bénin et même au-delà. Je compte donc sur vous pour que cette expérimentation soit couronnée de succès et puisse servir de base de lancement de cet outil sur l'ensemble du territoire béninois et même au-delà.

Rendez-vous dans un an pour tirer les leçons de cette expérimentation et pouvoir ainsi améliorer ce premier pas dans l'application concrète de la GIRE.

Merci à tous.

Annexe 3: Agenda de l'atelier de formation

Première journée : 10 mai 2006

Horaires	Activités/thèmes	Modérateur/ Animateur
8h30-9h	Arrivée et installation des participants	Protos et PNE Participants
9h-9h25	Mot de bienvenue / ouverture officielle / Présentation des participants et de l'équipe de modération / normes de l'atelier et constitution de l'équipe de rapportage	Protos PNE-Bénin
9h25-09h50	Présentation : - Objectifs et résultats de l'atelier - programme/agenda, amendements, harmonisation des points de vue et adoption	Protos PNE-Bénin
09h50-10h05	Attentes réciproques, identification des craintes de chacun au regard des objectifs et de l'agenda	Protos PNE-Bénin
10h05-11h05	Evaluation du contexte de gestion des ressources en eau (Jeu du dilemme du prisonnier)	Protos PNE-Bénin
11h05-11h20	Pause café	
11H20-11h50	Echanges sur quelques définitions/concepts de base sur la gestion intégrée des ressources en eau et bassin versant	Birguy LAMIZANA
11h50-12H20	Approche et méthodes utilisées : Approche participative et méthode PHAST	Guillaume Houinato
12h20-12h35	Pré test	G. Houinato
12h35-13h00	Aperçu sur les techniques et outils d'animation sur la GIRE Outils et méthodes complémentaires	Houinato Guillaume
12h00-15h	Pause Déjeuner	
15h-15h45	Principales phases de l'animation sur la GIRE dans les communautés à la base	Armand Houanye
Présentation des 6 modules en rapport en 6 thématiques GIRE		
15h45-16h30	Echange sur le Module1/thème : bassin versant et gestion intégrée des ressources en eau : <i>Echange sur la fiche Pédagogique1 et Images associées</i>	Armand Houanye
16h30-17h15	Echange sur le Module2/thème : La gestion équitable des ressources en eau et la prévention des conflits Echange sur la fiche Pédagogique2 et Images associées	Armand Houanye
17h15-18h	Echange sur le Module3/thème : La prévention et la lutte contre l'érosion du sol et le comblement des plans d'eau <i>Echange sur la fiche Pédagogique3 et Images associées</i>	Honoré SODEGLA
18h-18h15	Evaluation de la Journée1	
	PAUSE	

Annexe 3 : Agenda de l'atelier de formation (Suite)

Deuxième journée : 11 mai 2006

Horaires	Activités/thèmes	Modérateur/ Animateur
8h30-9h	Présentation du Rapport du 1er jour	
9h-9h45	Echange sur le Module4/thème : La prévention et la lutte contre l'inondation dans les établissements humains et les zones cultivées <i>Echange sur la fiche Pédagogique4 et Images associées</i>	Hector KPANGON
9h45-10h30	Echange sur le Module5/thème : La protection des eaux de surface et des eaux souterraines contre la pollution <i>Echange sur la fiche Pédagogique5 et Images associées</i>	Guillaume Houinato
10h30-11h	Echange sur le Module6/thème : La valorisation et lutte contre le gaspillage des ressources en eau <i>Echange sur la fiche Pédagogique6 et Images associées</i>	Fakorédé Moréniké
11h-11h15	Pause café	
11h15-13h	Travaux de sous groupes suivis de simulations en salle et débat (application des fiches pédagogiques et des images associées) : présentation de 4 modules sur les 6	Facilitateurs et participants
13h-14h	Pause Déjeuner	
14h-15h	Travaux de sous groupes suivis de simulations en salle et débat (application des fiches pédagogiques et des images associées) : présentation de 4 modules sur les 6 (Suite)	Facilitateurs et participants
15h-16h15	Leçons et recommandations	Protos et PNE- Bénin
16H15-16h45	Evaluation et clôture de l'atelier	Protos et PNE- Bénin
16h45-17h00	Règlement des formalités administratives	Protos et PNE- Bénin

Annexe 4 : Note explicative sur le jeu ‘‘Le Dilemme du prisonnier’’

L’histoire raconte qu’un juge n’ayant pas assez de preuve pour condamner deux hommes, qui sont soupçonnés d’attaque à main armée. Les deux hommes sont présentés au juge. Ce dernier déclare ne pas pouvoir les condamner pour l’attaque sans un aveu :

- si aucun d’eux ne passe aux aveux, il peut seulement donner une condamnation pour possession d’une arme illégale. Pour cela il y a une punition maximale de 6 mois.
- mais s’ils donnent un aveu tous les deux, il peut les assurer qu’ils vont être condamnés avec la punition minimale, de 2 ans de prison.
- mais dans le cas où l’un des deux avouerait, et l’autre pas, il irait appeler le premier pour témoigner contre le second, et après il sera libéré. L’autre sera emprisonné avec la punition maximale, 20 ans de prison.

Il ne donne pas de temps pour que les deux prisonniers se communiquent entre eux. Ils sont dans des prisons séparées sans contact.

Le dilemme des prisonniers est un exercice de coopération et de savoir manier la dépendance mutuelle.

L’exercice peut clarifier, dans une forme résumée, l’importance de coopération par principe - quels sont les gains et quel est le prix, qu’on paie.

La stratégie Y’ est une stratégie de coopération. Elle donne le plus grand nombre de points (+100 pour le total et +25 pour chaque équipe), et consolide les relations entre les parties. Mais il y a quelques désavantages :

- il s’agit d’une stratégie vulnérable, car dès qu’une des parties quitte la coopération, elle arrive à avoir rapidement des gains importants, tout en induit des pertes pour les autres. Elle exige la confiance, la solidarité et les accords (sanctionné ou pas sanctionné) ;
- la stratégie Y fonctionne avec une certaine lenteur, d’autant plus que les gains obtenus par une partie dépendent de ceux des autres. Ainsi, de grands succès ou des succès rapides d’une partie sont obtenus au prix du succès des autres parties ;
- la stratégie Y marche avec une certaine monotonie, car chaque tendance à expérimenter ou une compétition doit être ajustée à la vitesse lente du collectif (de toutes les parties prenantes).

La stratégie X’ est celle du ‘‘chacun pour lui même’’. En théorie, elle peut donner beaucoup de gains pour un seul groupe (+75 points), mais seulement au cas où les autres perdent (-25 points). Elle représente une menace/ un danger pour les relations de coopération entre les parties. Elle a toutefois quelques avantages remarquables :

- il s’agit relativement d’une stratégie défensive : si tu gagnes, les autres perdent, si tu perds, les autres perdent aussi. Elle fait perdre simultanément plusieurs parties ;
- la stratégie X donne des résultats rapides ;
- la stratégie X est passionnante, et fonctionne dans un environnement de compétition et de tension.

Dans le cœur, la stratégie Y est : je gagne si tu gagnes et la stratégie X est : je gagne si tu perds.

La coopération par principe, présentée ici comme la stratégie Y, est seulement possible, et effective, si les participants pensent et agissent à la base d'un comportement de coopération et de solidarité. Ce comportement de base a été décrit par Robert Axelrod³ dans 4 principes :

- Ne Soyez pas trop malins ; si vous essayez de gagner avec des idées intelligentes, avec information et désinformation, vous allez ruiner la confiance qui est déjà fragile
- ne Soyez pas jaloux ; n'envier pas les autres parties à cause des différences de points. Les essais de balancer normalement ne sont pas possibles. Ils ralentissent la coopération, et ils vont détruire la solidarité avec le plus petit doute.
- Soyez tolérants ; une stratégie de coopération ne regarde pas en arrière. Certainement pas avec rancune. Revanche, laisser payer les autres pour utiliser la stratégie X dans l'époque, va ralentir la coopération, et détruire la solidarité à le plus petit doute
- Soyez en réciprocité ; sacrifier vos points, ne pas persister en choisissant Y, quand les autres choisissent X. Choisir Y en ce cas a montré n'être pas du tout efficace : ça rétribue le conduite X des autres et ça va créer une barrière incrémentale de balance et de revanche. Sauf des choix réciproques (X pour X et Y pour Y) peuvent changer la stratégie 'chacun pour lui même' vers une stratégie qui perd.

Les règles du jeu du Dilemme du prisonnier

- Le jeu demande la constitution de quatre (04) équipes
- Le jeu se déroule en dix (10) tours
- Chaque tour consiste à choisir entre X et Y par chacune des quatre équipes.
- Le résultat de chaque tour est une certaine combinaison du nombre de Xs et d'Ys.
- Les participants se réfèrent au 'système de score', pour calculer le nombre de points gagnés ou perdus à chaque tour
- Avant le 6-eme, le 9-eme et le 10-eme tour, des concertations et négociations sont obligatoires. Chaque équipe doit designer un négociateur pour cela.
- Les participants suivent les résultats dans le tableau de scores
- Les résultats des 5, 8 et 10 tours sont coefficiés respectivement par 3, 5 et 10
- Hormis les négociations organisées, les consultations entre les équipes sont strictement interdites.
- Chaque équipe doit s'accorder sur la décision à chaque tour. Il faut s'assurer que les 3 autres équipes ne connaissent pas votre choix avant que le maître de jeu ne le demande.

³ **Robert Axelrod : The Evolution of Cooperation**

Recommandations pour mener le jeu du dilemme du prisonnier, les dix tours et système de score

- Développer des stratégies pour gagner le plus de points
- Les dix tours du jeu du dilemme du prisonnier

Tour	Choix	Gain	Perte	Score	
1					
2					
3					
4					
5					x3
Négociations					
6					
7					
8					x5
Négociations					
9					
Négociations					
10					x10

- Système de score du jeu du dilemme du prisonnier

4 Xs perd 1 point	
3 Xs gagne 1 point	1 Y perd 3 points
2 Xs gagne 2 points	2 Ys perd 2 points
1 X gagne 3 points	3 Ys perd 1 point
	4 Ys gagne 1 point

Annexe 5 : Rapport de synthèse des travaux de la journée du mercredi 11 mai 2006

Le vendredi 10 mai 2006, a démarré à l'antenne PROTOS lokossa, l'atelier de formation des animateurs sur les outils et méthodes de promotion de la gestion intégrée des ressources en eau au niveau local. Prévu pour durer deux jours, cet atelier a réuni des ONGs locales, le point focal GIRE Mono-Couffo, PROTOS, l'UDP et certains intervenant dans le secteur eau. L'objectif de cette formation est de développer les compétences des animateurs d'ONG afin de leur permettre d'aider les acteurs à la base à comprendre et mettre en application quelques principes de la GIRE au moyen des outils et méthodes proposées.

Après le mot de bienvenue du Représentant résident de PROTOS au Bénin, l'agenda de l'atelier a été présenté aux participants avant de recueillir leurs attentes et craintes. Les attentes des participants se résument en :

- La connaissance des outils de la GIRE ;
- Une documentation assez fournie tant en support dur qu'en support électronique sur les outils et méthodes ;
- Une adéquation des outils avec les réalités locales.

Quant aux craintes il s'agit :

- du survol des modules lors des différentes présentations ;
- et la mauvaise gestion du temps.

Un présidium a été installé :

- Président : Monsieur Cyprien TOZO
- Secrétaire : Madame Moussili RADJI.
- Rapporteur de la journée du 11 mai 2006 : Monsieur Maxime TOKLO

Monsieur Akim DJITRINOU a été désigné pour la gestion du temps et pour rédiger le rapport du premier jour.

Le premier point de l'atelier est l'évaluation du contexte de gestion des ressources en eau à travers le jeu du dilemme du prisonnier. Quatre équipes ont été constituées à cet effet. A l'issue de ce dernier, les quatre équipes ont obtenu toutes des scores négatifs : - 15 pour l'équipe numéro 1, - 23 pour les équipes numéro 2 et 3 et - 19 pour l'équipe numéro 4.

Il ressort de l'analyse de ce jeu les difficultés réelles liées à la collaboration entre les différents acteurs en vue d'une bonne gestion des ressources en eau.

Les participants ont eu ensuite droit à une série de communications.

La première, présentée par Madame Birguy LAMIZANA a insisté sur le concept de la GIRE qui est « un processus qui facilite le développement et la gestion coordonnés de l'eau, des terres et des ressources connexes en vue d'optimiser le bien-être économique et humain qui en résulte, de manière équitable et sans compromettre la durabilité des écosystèmes vitaux ».

Elle a tenu à préciser que les principes de la GIRE doivent être bien compris par les acteurs d'un même bassin versant. Elle a aussi profité pour mieux clarifier les relations amont – aval dans un bassin versant. Nous retiendrons que le bassin versant correspond à la zone ou la surface qui reçoit et canalise les eaux de pluie jusqu'à la rivière ou jusqu'au captage. Toutes les eaux qui ruissellent dans le bassin versant atteindront le captage.

Elle a présenté les principes de gestion intégrée de l'eau avant de terminer par les trois piliers de la GIRE que sont l'environnement favorable, les rôles institutionnels et les instruments de gestion.

La deuxième communication a été présentée par Monsieur Guillaume HOUINATO de PROTOS Bénin sur l'approche participative et la méthode PHAST et a fait un aperçu sur les techniques et outils d'animation sur la GIRE. La méthode PHAST s'articule autour de 7 étapes de planification communautaire à savoir :

- l'identification du problème ;

- l'analyse du problème ;
- l'élaboration de solutions ;
- le choix d'options,
- les nouvelles installations et changements de comportement prévus ;
- l'organisation des activités de surveillance et d'évaluation ;
- et l'évaluation participative.

Monsieur Armand HOUANYE du PNE-Bénin est intervenu sur les (04) phases pour introduire la notion sur la gestion intégrée des ressources en eau dans les villages. Il s'agit notamment :

- de la découverte du village en tant qu'unité d'un bassin versant ou d'un sous bassin
- du diagnostic de la situation actuelle avec les communautés
- de l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'actions
- et du suivi – évaluation.

Monsieur HOUANYE est également revenu sur le concept de bassin versant et la nécessité de mettre en œuvre la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant.

Les préoccupations des participants s'articulent autour des activités futures en de faire connaître la GIRE. Chacun des participant devra désormais réserver un bout de temps pour faire connaître la GIRE lors de ses séances d'animation. Les projets à soumettre désormais devront intégrer la GIRE à défaut d'être élaboré spécialement pour la GIRE.

A propos des fiches, chaque acteur pourra l'adapter et ordonner les thématiques suivant sa zone d'intervention. Des exercices et jeux de rôle programmés pour le second jour permettront d'approfondir les échanges.

Le Rapporteur

Maxime TOKLO

Annexe 6 : Rapport de synthèse des travaux de la journée du jeudi 12 mai 2006

Les travaux du deuxième jour de l'atelier de formation des animateurs sur les outils et méthode de promotion de la gestion intégrée des ressources eau au niveau local ont démarré par la présentation de Monsieur HOUANYE Armand du PNE-Bénin. Cette présentation a porté sur le contenu des fiches techniques 1 et 2 qui concernent respectivement : i) la gestion intégrée des ressources en eau et solidarité entre acteurs du bassin versant et ii) la gestion équitable des ressources en eau et la prévention des conflits liés à l'eau. Après avoir recueilli les préoccupations des uns et des autres sur le contenu de ces fiches, nous sommes passés à l'audition du rapport de la première journée.

Sous réserve de la prise en compte des amendements des participants, le rapport a été adopté. Ensuite les fiches pédagogiques des modules 3, 4, 5 et 6 ont été successivement présentées par Monsieur SODEGLA Consultant Indépendant, Monsieur Hector KPANGON du réseau CREPA-Bénin, Monsieur Guillaume HOUINATO de Protos et Madame FAKOREDE Morénikè Consultante Indépendante.

Suite à la présentation des six fiches pédagogiques avec les images associées, nous nous sommes répartis en trois (03) groupes afin d'y apporter des amendements. Ainsi :

- le groupe I a travaillé sur les fiches pédagogiques des modules 1 et 4
- le groupe II a amendé les fiches pédagogiques des modules 2 et 5
- le groupe III s'est chargé de l'amendement des fiches pédagogiques 3 et 6.

A l'issue de cet exercice, une plénière a suivi et a permis à chaque groupe de présenter ses résultats aux autres participants (cf. supports)

Au terme de tout ce qui a été fait au cours de 2 jours de travaux, les participants ont tiré des leçons et formulé des recommandations à l'endroit du PNE-Bénin et de Protos. La journée a pris fin avec l'évaluation des résultats de l'atelier au moyen du baromètre d'humeur. Les résultats obtenus se présentent comme suit :

Evaluation	Contenu	Logistique	Modération et communications
Pas satisfait	0	2	0
Peu Satisfait	1	4	0
Très satisfait	20	14	21
Total	21	21	21

Comme leçons à tirer, nous avons :

- l'importance à accorder aux échanges lors des travaux de groupe, pour mieux une contribution de qualité des participants ;
- la maîtrise de quelques outils développés.

Des recommandations ont été faites à l'endroit du PNE-Bénin et de Protos :

Finaliser les outils d'animation et les mettre à la disposition des animateurs et autres acteurs du secteur intervenant au niveau local ;

- répliquer les connaissances et techniques de la GIRE dans les milieux respectifs d'intervention des participants
- organiser des rencontres périodiques entre les participants pour discuter sur la mise en œuvre des actions GIRE sur le terrain
- élargir le cadre de concertation sur la GIRE aux collectivités locales
- restituer les connaissances de l'atelier au niveau des structures respectives.

Annexe 7 : Liste des membres de groupe de travail

Travaux en commission : Amendement et finalisation des fiches pédagogiques

Groupe N°1

N°	Nom et Prénoms	Responsabilité/ Structure
01	ZOHOUN Marcellin	FDC/ Plan Bénin
02	Clotilde D. DANSIGA	Présidente PF PNE-Bénin/ Mono-Couffo
03	SODOKIN Emile	Fédération AUE Couffo
04	GNONLONFOUN Azianè	CSEHA
05	DJITRINOU A. Codjo	ONG REPFED
06	AGBASSON Jérôme	ONG AVPN
07	KPANGON Hector	CREPA
08	HOUANYE Armand	PNE-Bénin

Groupe N°2

N°	Nom et Prénoms	Responsabilité/ Structure
01	TOZO Cyprien	Coordonnateur AIJPD - ONG
02	LEKOULA Codjo	Comité Riz UDP Mono-Couffo
03	LAWANI Pierre	CERIDAA ONG
04	KPADE C. Elias	JAE ONG
05	EGOUNLETY BOKOU Aurore	PNE-Bénin
06	GOUSSI Sylvain	UCM
07	KOUSSAHOUE M. Justin	AUE Tchiyonouhoué
08	LAMIZANA Birguy	Partenaire Ouest -Africain de l'Eau
09	HOUINATO Guillaume	Protos Bénin

Groupe N°3

N°	Nom et Prénoms	Responsabilité/ Structure
01	TOSSAVI Patrice	Président AUE
02	AKAKPO Pierre	ACOMA (UCP)
03	RADJI Moussili	Animatrice AVPN - ONG
04	SOSSOU H. Cécile	Animatrice/ ASPPIP-ONG
05	SESSOU Rémi	Animateur UDP
06	TOKLO Maxime	A2D- ONG
07	FAKOREDE Morénikè	Consultante
08	SODEGLA C. Honoré	Consultant
09	GUEDESSOU Jean	Coordonnateur Projet d'Aménagement de la Basse Vallée du Mono-Couffo

Annexe 8 : Evaluations journalière et générale de la formation par le Baromètre d'humeur

Journée du 10 mai 2006

Baromètre d'humeur	Appréciation du contenu de la formation	Logistique	Modération et animation de la formation
☺ Satisfait	16	11	17
☹ Peu satisfait	1	3	0
⊗ Pas satisfait	0	3	0
Total	17	17	17

Journée du 11 mai 2006

Baromètre d'humeur	Appréciation du contenu de la formation	Logistique	Modération et animation de la formation
☺ Satisfait	20	15	21
☹ Peu satisfait	1	4	0
⊗ Pas satisfait	0	2	0
Total	21	21	21

Evaluation générale de la formation

Evaluation	Contenu	Logistique	Modération et communications
Pas satisfait	0	2	0
Peu Satisfait	1	4	0
Très satisfait	20	14	21
Total	21	21	21

Annexe 9 : Canevas Fiche pédagogique

-Thème :

-Objectif :

-Matériel :

-Bénéficiaires :

-Animateur :

➤ **Pré requis (Révision)**

➤ **Acquisition- Nouvelle connaissance**

ETAPE	Questions Possibles	Réponses possible et analyse	Outils Supports (Images ou non)	-Synthese -Formation fondamentale	Observations ou activités de réinvestissement , retenues ou recommandation